



# VOX

Mai - Août 2008 - No 80

## La Commission signe un accord de partenariat avec l'AIACE

Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes





PRO estate

Member of the BPO Group SA

Rijnsbergstraat 148 - 9000 GENT

BIV : 204.656

09/241.10.51

www.pro-estate.be - info@pro-estate.be

Pro-Estate a plusieurs nouveaux appartements en location sur le marché résidentiel Bruxellois.

Des appartements luxueux, tous neufs de 1,2 ou 3 chambres et des duplex. Les appartements ont tous une cuisine Américaine entièrement équipée, un living spacieux, une salle de bains avec bain ou douche, une grande terrasse, un jardin commun etc.... Il ya toujours une place de stationnement et une cave comprises dans le prix de location



## Combattre le stress !



La vie que nous menons génère une quantité énorme de stress qui pollue notre vie et qui nous entrave. Maux de tête, troubles cardiaques ou digestifs sont autant de symptômes d'un « mal-être » qu'il faut prendre au sérieux.

### Massages anti-stress Techniques de relaxation

Avenue Brigade Piron 56  
1080 Bruxelles  
Tel: 0479 97 52 21

## MEDI-FORME



Centre d'amincissement spécialisé en

## Endermologie®

La technique de remodelage du corps la plus performante contre la:

**GRATUIT bilan & essai**

- cellulite
- peau d'orange
- jambes lourdes



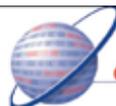
www.mediforme.be

GSM: 0475 77 12 39

Ouvert: du lundi au vendredi: 8h à 20h  
le samedi: 8h à 13h

Av. Reine Astrid 39  
1410 Waterloo  
Tél: 02 353 16 53  
(facilité parking)

Av. du Couronnement 2  
1200 Woluwé-St-Lambert  
Tél: 02 762 07 01  
(métro Gribaumont)



PCS  
CLINIC  
Computers

Dépannage à Domicile 7/7  
Désinfection Virus - Installations  
Atelier de Réparation PC et MAC

## Tout Service Informatique (A votre Domicile ou au Bureau)

- Nettoyage Système Lent (Virus-Pests)
- Placement et Mise au Point de votre Réseau Internet sans Fil
- Placement et Mise au Point du Téléphone IP INTERNET
- Réparation Ordinateurs - Mise à Jour de Systèmes
- Installation Complète PC et MAC
- Cours Informatique Individuels pour SENIORS

Tarif Horaire Allégé: 45 € / Heure (HTVA)

Cartes de Maintenance à Tarif Réduit: Jusqu'à 30 € / Heure (HTVA)

Services d'Intervention 7 Jours sur 7

Un Atelier de Réparation Tout Public PC et MAC 7 Jours sur 7

Un Financement Personnalisé pour l'Achat de Nouveau Matériel

Un Travail Optimal et Suivi

Un Service d'Assistance Technique Téléphonique Gratuit

PCS - CLINIC. Services Informatiques en  
English - Español - Français

Yvan Marinof.  
24 Ans d'Expérience à votre Service

**GSM: 0476-205-733**

Yvan Marinof  
E-Mail: pcs@optinet.be  
TVA: BE-554619.175 R.C.B.: 655.116  
DEXIA: 063-4299659-72  
Rue du Mail, 33 - 1050 Bruxelles. GSM: 0476-205-733 - Tél/Fax: (02)544-02-16

# Vox no 80 - Mai - Août 2008

## EDITORIAL

- 4 L'accord du 29 février 2008

## EUROPE

- 5 L'activité de l'Union européenne en 2007  
 5 The Lisbon strategy  
 6 Du Processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée  
 7 Etienne Hirsch, l'europpéen, le Président d'Euratom  
 8 Protection de la dignité des personnes âgées  
 9 La flambée des produits alimentaires et la survie des pays pauvres  
 10 Europe-Third World  
 10 La Communauté européenne à l'Expo 58  
 11 Le Tribunal de la Fonction Publique Européenne (TFPE)

## 12 LES BREVES

## ADMIN

- 14 Informations utiles  
 15 Signature d'un nouvel accord avec l'AIACE  
 16 Discours du vice-président Siim Kallas  
 17 Discours d'Olivier Dandoy, Membre du Cabinet du président Barroso  
 17 Extraits du livre d'or

### Secrétariat international

*Geneviève Parfait*

De 9h30 à 12h30 et de 14 h à 16 h  
 Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)  
 1040 BRUXELLES  
 Tél. : + 32(0)2-295.29.60  
[genevieve.parfait@ec.europa.eu](mailto:genevieve.parfait@ec.europa.eu)

## AIACE

- 18 Madrid, un nouveau président et une nouvelle équipe  
 18 Au revoir l'ami ...  
 19 Política sociale dell'Aiace - Sezione Italia  
 19 Une nouvelle section: la Grèce  
 20 Partenariat  
 21 Aiace Flash

## SANTE

- 22 Healthy Ageing - a Challenge for Europe

## LES SECTIONS

- 24 Belgique  
 24 Deutschland  
 25 France  
 25 Italia  
 26 Portugal  
 27 Sweden  
 27 United Kingdom

## COURRIER DES LECTEURS

- 28 Altiero Spinelli : do we need an identity or not ?  
 28 La politique agricole commune

## QUE SONT-ILS DEVENUS?

- 29 La protection des animaux  
 29 La liberté par l'écriture  
 29 Un brin d'humour...

## LES ANCIENS ECRIVENT

- 30 Desarrollo rural sostenible

## 30 IN MEMORIAM

## 31 NECROLOGIE



Couverture:  
Signature de l'accord

## FAITES-VOUS MEMBRE DE L'AIACE

EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHÉSION JOINT À CE NUMÉRO

### Editeur Responsable:

Marcel Cukier

### Comité de Rédaction:

Daniel Guggenbühl  
 Egon Heinrich  
 Giovanni Livi  
 Philippe Loir  
 João Mateus Tique  
 Monique Théâtre (Commission)

### Secrétariat de Rédaction:

[aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)



### Adresse:

Association Internationale des Anciens des  
 Communautés Européennes  
 Commission européenne (SC-29 02/04)  
 B-1049 Bruxelles  
 Tel: 02-295.29.60 - Fax: 02-295.33.56  
 Email: [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)  
 Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

### Photos:

Médiathèque CE - Aiace

### Editeur:

Jean-Claude Lesuisse  
 Tel: 32 475 43 73 38 - Fax: 32 2 400 72 95  
 E-mail: [jclesuisse@hotmail.com](mailto:jclesuisse@hotmail.com)

### Publicité:

«AERA» par GDP sàrl - Fleur de Mai  
 F-26110 Sainte-Jalle - France  
 Tél: +33-475.27.54.24  
 E-mail: [aiace@freesurf.fr](mailto:aiace@freesurf.fr)

*La Newsletter est tirée à 61.000 exemplaires*

## L'accord du 29 février 2008

Un nouvel accord entre la Commission et l'AIACE a été signé le 29 février 2008 par le vice-président de la Commission Siim Kallas et le président international de l'AIACE. La cérémonie solennelle en présence d'environ 150 personnes invitées - dont beaucoup d'anciens - a eu lieu au 13ème étage du Berlaymont. Cet endroit, bien rénové maintenant, est un lieu chargé de souvenirs pour bon nombre de fonctionnaires encore actifs et anciens.

Pour l'essentiel, cet accord - qui remplace un précédent accord plus léger signé en 2002 - confirme le devoir de sollicitude de la Commission (et des autres Institutions) envers les anciens et leurs ayants-droit ; il constate la représentativité de l'AIACE qui lui permet de jouer pleinement son rôle traditionnel, aussi bien de représentation des intérêts des anciens que d'intermédiaire entre les anciens et la Commission en contribuant à améliorer leur information et en leur facilitant les démarches administratives ; enfin - et ceci est nouveau - il établit une relation de coopération et de partenariat entre la Commission et l'AIACE dans la mise en œuvre d'une politique sociale envers les anciens.

En effet, les anciens fonctionnaires, autres agents et ayants-droit, maintiennent des liens statutaires avec les Institutions européennes et notamment avec la Commission qui, dans notre contexte institutionnel, est chargée plus particulièrement des relations avec eux. Les 15.500 anciens représentent en nombre plus d'un tiers des fonctionnaires et agents en activité et leur nombre sera amené à croître encore dans les années à venir.

Ces 15.500 anciens vivent dans plus de 70 pays du monde. Toutefois, environ 98% d'entre eux résident dans les 13 pays membres dans lesquels existe une section de l'AIACE <sup>(1)</sup> et presque 50%

des anciens sont restés à Bruxelles et à Luxembourg où se trouvent des sections importantes de l'AIACE. Par ailleurs, traditionnellement, plus de 50% des anciens sont membres de l'AIACE ; actuellement, ils sont plus de 8.000.

Avec un tel degré de représentativité, à la fois géographique et en nombre, l'AIACE est un interlocuteur important pour la Commission, tant dans son rôle traditionnel de représentant d'intérêts et d'intermédiaire que dans son nouveau rôle de coopérant et de partenaire de la Commission pour la mise en œuvre d'une politique sociale envers les anciens.

Dans son rôle traditionnel, l'AIACE, grâce à cet accord, est mieux en mesure de faire valoir son point de vue sur les grands dossiers qui intéressent les anciens - méthode d'adaptation des rémunérations et des pensions, coefficients correcteurs, équilibre actuariel de notre régime des pensions, assurance maladie et couverture du risque de dépendance - aussi bien dans le dialogue social que dans les comités paritaires consultatifs interinstitutionnels (Comité du Statut, Comité de Gestion de l'Assurance Maladie) et de la Commission.

Avec l'accroissement du nombre et de l'âge des anciens (plus de 14% ont 80 ans et plus), les aspects de politique sociale et d'entraide sociale (assurée par des bénévoles de l'AIACE) ont pris une dimension de



plus en plus importante dans les activités de l'AIACE. Le Statut des fonctionnaires - et notamment l'article 1er sexies - entré en vigueur le 1er mai 2004, ainsi que le nouvel accord, permettent de mettre en œuvre un programme d'actions sociales spécifiques à l'égard des pensionnés, à réaliser conjointement. Espérons qu'une gestion efficace et une adaptation progressive des crédits budgétaires permettront de faire face, à l'avenir, aux besoins croissants dans le domaine social.

Cet accord ouvre une nouvelle perspective pour l'activité de l'AIACE et pour ses relations avec la Commission. Depuis la création de l'Association en 1969, ces dernières ont toujours été correctes, souvent bonnes et confiantes. Le président Barroso et le vice-président Kallas ont donné quelques signaux très positifs à l'AIACE au cours des derniers mois, qui laissent espérer que la mise en œuvre de l'accord puisse se faire dans un climat chaleureux.

**Ludwig Schubert**  
Président international

*(1) Il s'agit des pays suivants : BE, DE, DK, EL, ES, FR, IRL, IT, LU, NL, PT, SE et UK ; la création d'une section Finlande est en préparation.*

**PALMA DE MALLORCA**  
**QUALITY RETIREMENT LIFE**

**LUXURY APARTMENTS**  
**FOR SENIOR CITIZENS**

**SALE & RENTAL**

### SERVICES OFFERED :

- 24 HOUR NURSING
- 24 HOUR SECURITY
- GYM
- RESTAURANT AND MUCH MORE!!!

Enjoy a 5 star-hotel services while being at home Environment especially conceived to reassure yourself and your relatives!!

### MORE DETAILED INFO :

Tf. 0034670340435

(English, Spanish and French spoken) or  
oriolvalls1@yahoo.es  
cvallsm@gmail.com

## L'activité de l'Union européenne en 2007

La Commission a publié le Rapport général sur l'activité de l'Union européenne consacré à la vie de l'Union en 2007. La signature du Traité de Lisbonne, l'élargissement de l'Union à 27 membres, l'adoption d'objectifs communs en vue d'enrayer le changement climatique et l'adaptation aux défis de la mondialisation constituent les moments forts de l'année écoulée.

Evouant la parution du Rapport général 2007, le président Barroso a déclaré : «2007 a doté les citoyens européens de politiques - c'est une année de résultats pour l'Europe. Une nouvelle ère politique a vu le jour, avec le soutien unanime des Etats membres envers les propositions ambitieuses de la Commission pour s'attaquer au changement climatique et à la sécurité énergétique. Les historiens, pour leur part, retiendront sans doute que 2007 a été aussi l'«année des traités», en référence à ce «voyage» qui, durant cinquante ans, a patiemment conduit des Traités de Rome au Traité de Lisbonne. Nous avons accueilli les citoyens de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne. Nos institutions avaient solennellement consacré 2007 comme «Année européenne de l'égalité des chances pour tous», une volonté qui met en évidence une des valeurs fondamentales que

notre Union s'efforce d'inscrire dans la réalité citoyenne. Voilà un éclairage qui donne un relief particulier à la synthèse des activités de l'Union que le nouveau Rapport général a pour vocation d'établir au titre de la première année d'existence – par ailleurs riche en initiatives et en réalisations concrètes – de l'Europe des vingt-sept.»

Le rapport général couvre les travaux de l'ensemble des institutions et organes de l'Union et vise à fournir une vue globale des faits marquants et des tendances clés qui ont caractérisé la vie de l'UE en 2007.

L'année 2007 aura été particulièrement marquée par la signature du nouveau Traité de Lisbonne le 13 décembre, qui vient à point pour célébrer les 50 ans des Traités de Rome. Pour solenniser ce cinquantième anniversaire, les présidents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission ont par ailleurs



signé la «déclaration de Berlin», qui proclame l'attachement de l'Union à un ensemble de valeurs partagées. L'année 2007 aura été aussi l'année des élargissements, marquée par l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à une Union comptant désormais 27 Etats-membres, mais aussi par l'élargissement de la zone euro à la Slovaquie, et de l'espace Schengen à neuf nouveaux Etats-membres.

Publié dans vingt-deux langues officielles de l'Union, le rapport général est disponible auprès des différents bureaux de vente des publications des Communautés européennes et est accessible sur l'internet via le serveur Europa:

<http://europa.eu/generalreport/fr/welcome.htm>.

Source : EUROPA

## The Lisbon strategy

The Spring European Council (13-14 March) has developed into an important annual rendezvous for the European economy, with the Lisbon strategy for growth and jobs as its guiding theme.

The conclusions of this Council confirm the central place of the Lisbon strategy in Europe's economic approach, and the interventions from Heads of State and Government confirmed their conviction that the implementation of the strategy has fed through into concrete results: a more resilient European economy, better orientated towards a sustainable future in the age of globalisation.

The European Council launched the 2008-2010 cycle of the Lisbon strategy by confirming the Integrated Guidelines and the country-specific recommendations as the basis for action, as well as the Community Lisbon Programme at EU level. This work will be focused on the four priority areas : investing in people and modernising labour markets; unlocking business potential; investing in knowledge and innovation; and energy and climate change. At the same time, the conclusions deepened the emphasis

on partnership in the strategy, highlighting the involvement of stakeholders at every level.

Important deadlines were set which will keep up the momentum for agreement on the Commission's climate and energy package. On the internal market in energy, a deadline of June was agreed to push ahead towards political agreement on the important issue of unbundling. A second deadline set was for December this year to reach agreement on the Commission's proposal on greenhouse gas reductions, the new emissions trading scheme and on renewable energies. This shows that the Member States are ready to invest in a major effort, to settle these complex dossiers in time to give the desired impetus to the process of reaching an international agreement on climate change at Copenhagen next year.

This illustrates once again how proposals from the Commission are central to the

SG Catherine Day with President Barroso



work of the European Council, providing the basis for its discussions and seen as the right way to deepen future examination of key issues. This was underlined by the European Council's invitation to the Commission to bring forward proposals for a Mediterranean Union, in order to upgrade the Barcelona process and enhance the EU's relations with its Mediterranean neighbours. The European Council recognised that the Commission was best placed to devise an institutional architecture compatible with the Treaty and with the range of activities and fora which already exist.

Source: Flash note from the SG

# Du Processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée

La mise en œuvre du partenariat euro-méditerranéen, désigné sous le nom de Processus de Barcelone, a vu le jour en 1995 avec la participation de 25 Etats membres de l'Union Européenne et de 12 pays tiers méditerranéens, dans le but de créer un espace commun de paix et de sécurité, la création d'une zone de libre-échange à partir de 2010 et la promotion de la compréhension et de l'entente entre tous les acteurs en présence.

Les objectifs étaient donc très ambitieux car la Méditerranée, telle que nous la voyons aujourd'hui, est loin de constituer un ensemble homogène. La diversité et les lignes de fracture qui la traversent sont profondes et ne peuvent pas être traitées dans une solution d'ensemble et encore moins si cette solution est proposée de l'extérieur.

Le Processus de Barcelone n'étant pas en mesure de réaliser les objectifs fixés dans un délai raisonnable et démontrant en même temps une faiblesse certaine dans l'accomplissement de ses multiples attributions, l'idée est venue au Président Nicolas Sarkozy de proposer aux riverains de la Méditerranée un nouveau cadre d'actions communes qu'il considérait comme un projet de civilisation par excellence, d'où le nom de Projet d'Union Méditerranéenne.

Cette proposition n'a certainement pas reçu un accueil enthousiaste, ni au Nord de l'Europe ni au Sud de la Méditerranée, car elle écartait d'une part les Etats membres non riverains - dont l'Allemagne - et était vue d'autre part avec scepticisme par les pays du Sud - dont l'Algérie - qui voyait dans cette entreprise une façon pour l'Union Européenne d'imposer une vision sécuritaire de ses relations avec les pays tiers méditerranéens.

Un changement de cap était donc inévitable et il a d'abord été sémantique : l'Union Méditerranéenne est devenue «L'Union pour la Méditerranée», l'ambition d'unité et d'intégration n'est plus de mise, le champ de participation est élargi à l'ensemble des pays de l'Union, répondant ainsi à la critique majeure venant de l'Allemagne.

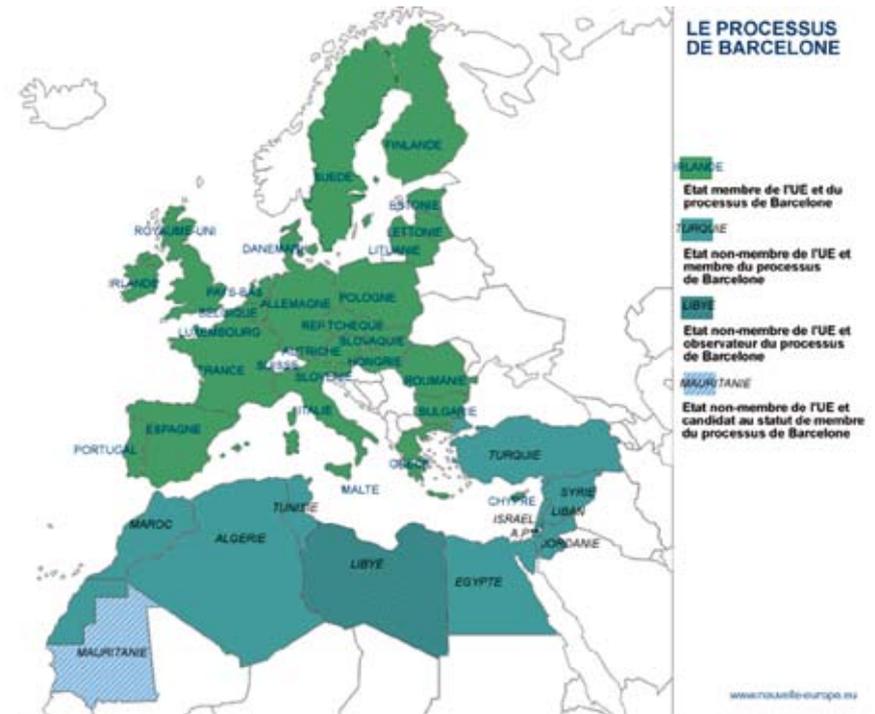
Les difficultés apparues au Nord sont donc aplanies, même si certaines caractéristiques institutionnelles du projet pouvaient encore produire quelques grincements de dents. C'est le cas notamment de l'institution d'une coprésidence assurée exclusivement par le représentant d'un pays riverain du Nord et l'équivalent pour un pays du Sud. En résumé, la maîtrise du projet devient communautaire et l'Union pour la Méditerranée devient une sorte de Processus de Barcelone revu et amélioré en tenant compte de ce qui a le moins bien fonctionné dans le passé et actualisé en fonction du contexte géopolitique actuel.

L'accord de principe étant ainsi acquis, le projet devrait être finalisé en termes d'objectifs et de contenu lors de du Sommet du 14 juillet prochain sous présidence française et on verra par la suite à l'usage s'il est en mesure de combler les difficultés et les insuffisances du premier Processus de Barcelone.

S'il faut extraire un bilan positif de l'action passée, il est pour une grande part le fait d'actions de coopération de type bilatéral, dans le cadre d'accords d'association entre l'Union et les pays

libre-échange euro-méditerranéenne, assez difficile à mettre en pratique pour l'ensemble de la zone, car les réticences se trouvent ici essentiellement dans le cadre des relations Sud/Sud. Toutefois, un espoir est né avec l'entrée en application en 2007 des Accords d'Agadir qui créent un embryon de marché commun entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie et dont un des avantages pratiques serait le bénéfice des cumuls d'origine utilisés essentiellement pour les exportations textiles de ces pays vers l'Union et vers l'extérieur.

De plus, cette première zone de libre-échange Sud/Sud pourrait créer (avec un marché initial de 120 millions d'habitants) un effet d'entraînement vis-à-vis de l'ensemble de la zone et avoir une attractivité certaine



tiers méditerranéens et ceci suggère une certaine modestie et un certain réalisme dans le choix de grandes actions communes du projet à l'étude.

La problématique de l'eau est certainement un thème majeur d'intérêt commun tout autour de la Méditerranée, aussi bien sur l'aspect de l'accès à l'eau potable, que de la propreté du domaine maritime. Il est intéressant de rappeler à cet égard l'initiative commune d'Israël et de la Jordanie, qui doit également associer l'Autorité Palestinienne, de réaliser un canal Mer Rouge/Mer Morte, déjà appelé par certains le canal de la Paix.

La préoccupation d'un certain pragmatisme peut également s'appliquer à la poursuite de l'objectif tendant à la création d'une zone de

pour les investissements étrangers. L'Algérie (lorsqu'elle serait disposée à jouer un rôle plus important au niveau régional) et la Libye (revenue dans le concert des Etats de droit), devraient tôt ou tard rejoindre cet ensemble, dans une logique de continuité géographique et culturelle évidente.

L'intérêt de l'Union pour cette dernière initiative est déjà bien visible car Bruxelles vient d'accueillir, le 8 avril 2008, le premier Forum pour les investissements dans les pays membres des Accords d'Agadir, considérés dès à présent comme un maillon et une étape importante de la création d'une vaste zone de prospérité partagée.

João Mateus Tique

## Etienne Hirsch, l'europpéen, le Président d'Euratom

**L**a mémoire d'Etienne Hirsch, grand européen peu connu du grand public, président d'Euratom de 1959 à 1961, a été honorée le 11 avril dans les locaux de la Représentation de la Commission européenne à Paris.

C'est un groupe d'anciens collaborateurs d'Etienne Hirsch à Euratom, Pierre Duchateau, Ivo Dubois, Michel Amory, Benoît Aubenas et Jacques-René Rabier, qui ont organisé cet hommage en étroite collaboration avec la famille. Une quarantaine d'anciens d'Euratom y ont participé. La présence de la famille d'Etienne Hirsch, les textes de souvenirs qu'ils ont lus, la musique qu'ils ont jouée, ont apporté à cette journée un aspect émotionnel particulier.

Etienne Hirsch était jusqu'en 1939 un ingénieur ayant des responsabilités dans l'industrie de la chimie. C'était aussi un humaniste, un homme de culture passionné de musique. La guerre bouleversa son destin, il n'accepta pas la défaite et partit dès le 19 juin 1940 rejoindre le général de Gaulle à Londres avec son beau-frère, Jules Guéron, jeune et brillant chimiste universitaire et futur directeur général de la recherche et de l'enseignement à Euratom. Membre du Comité de libération nationale, chargé des problèmes de l'armement et de l'approvisionnement, il fit la connaissance de Jean Monnet et noua avec lui des liens d'amitié et d'estime qui ne cesseront pas. Après la guerre, il participa aux travaux du Plan pour la modernisation de l'économie française avec Jean Monnet et collabora avec lui à la rédaction de la déclaration Schuman à laquelle il apporta une contribution essentielle. Lui, dont les parents et une partie de la famille avaient disparu dans les camps de concentration, eut le courage et la lucidité de soutenir

qu'une collaboration sur un pied d'égalité avec l'Allemagne était nécessaire pour éviter définitivement le retour des guerres incessantes en Europe.

En 1959, nommé président d'Euratom, il revitalisa l'institution en élaborant les règlements prévus par les traités, en ouvrant les centres de recherche et en signant des traités avec l'étranger. Ces impulsions ont permis de développer l'application pacifique de l'énergie nucléaire en Europe. Européen de cœur et d'action, il déclara, ainsi que l'a rappelé le vice-président de la Commission, Jacques Barrot, dans son message de soutien : «*Le président allemand de la CEE n'est pas au service de l'Allemagne fédérale, le président italien de la CECA n'est pas au service de l'Italie et le président français d'Euratom n'est pas au service de la France*». Il commença également à œuvrer pour la création d'une Université européenne orientée vers les sciences humaines, initiative qui ne vit sa réalisation qu'en 1974.

Mais sa vision de l'Europe ne correspondait pas à celle du gouvernement du général de Gaulle, imbu du principe de souveraineté nationale, aussi son mandat à la présidence d'Euratom ne fut pas renouvelé en 1961 contre l'avis unanime des cinq autres gouvernements. L'institution perdit alors beaucoup de son dynamisme. Toutefois, malgré les difficultés, elle continua à apporter des résultats dans le domaine de la recherche fondamentale, dans celui



de l'approvisionnement en matières nucléaires et dans celui - très politique - du contrôle de la sécurité nucléaire et de la non-dissémination des matières fissiles.

Ainsi que l'a rappelé une représentante de la DG de l'Energie, Mme Nina Commeau-Yannoussis, le Traité Euratom continue, même si on en parle peu. Il est repris presque entièrement dans le Traité de Lisbonne et «ça marche».

Après son éviction d'Euratom, Etienne Hirsch, qui avait contribué à créer en 1958 le «Club Jean Moulin», continua à militer dans les mouvements fédéralistes européens. Il fut élu en 1964 président du Mouvement fédéraliste européen. Il s'est éteint en 1994.

Il était pleinement ce qu'on appelle aujourd'hui un des «pères de l'Europe».

Philippe Loir



The Belgian Red Cross - French Community - is looking for a self-employed bilingual English/French trainer in first aid and emergency care (M/F), to provide training in English in Brussels and its districts. For further information and application: Croix-Rouge de Belgique, Communauté francophone, Monsieur Xavier Piret - 02 37134 26 - [xavier.piret@redcross-fr.be](mailto:xavier.piret@redcross-fr.be) Rue de Stalle 96 - 1180 BRUXELLES

## Protection de la dignité des personnes âgées

**S**elon un récent sondage, les personnes âgées sont, en Europe, exposées à un risque de négligence et de maltraitance. Près de la moitié (47%) des citoyens de l'Union considèrent qu'il s'agit d'un phénomène répandu dans leur pays, un problème qui ne pourra aller qu'en s'amplifiant avec le vieillissement de la population.

«Nous risquons tous de devenir, avec l'âge, dépendants de l'aide de quelqu'un. Or, à ce jour, nous ne pouvons être sûrs que nous serons traités dignement», a déclaré le commissaire européen aux affaires sociales, Vladimir Špidla, lors d'une Conférence européenne de haut niveau à Bruxelles en mars dernier. «Les Etats membres ont commencé à s'attaquer à ce problème: amélioration de l'aide aux prestataires de soins et aux familles sous la forme de formations et de conseils, protection des personnes âgées grâce à la mise en place de groupes de soutien et de permanences téléphoniques, et contrôle de la qualité des soins de longue durée par la création de systèmes transparents et axés sur le patient. Ces efforts doivent être salués, mais il faut en faire bien davantage dans toute l'Europe!».

Avec l'allongement de la durée de vie dans l'Union européenne, la proportion de personnes âgées de plus de 80 ans devrait être multipliée par trois ou quatre d'ici à 2050, pour atteindre 12%, ce qui augmentera d'autant le nombre de personnes tributaires des soins de mem-

bres de leur famille ou de professionnels et exposées à un risque de négligence, voire de maltraitance. La maltraitance peut prendre de nombreuses formes différentes (d'ordre physique ou psychologique), mais elle est plus souvent due à l'incapacité des personnes soignantes, souvent stressées et surchargées, à faire face aux besoins qu'à une véritable volonté d'exploiter ou de blesser des personnes âgées vulnérables.

Le risque de maltraitance des personnes âgées est certes perçu différem-

ment en fonction des pays, mais le respect de la dignité et des droits fondamentaux de ces personnes, notamment lorsqu'elles sont fragiles, devient un défi majeur dans toutes les sociétés européennes.

*Elder abuse can take many different forms and takes place in different contexts. It includes poor treatment, neglect and abuse of dependent elderly people, both in institutional and family settings. It is important to emphasise that the problem most often stems from a carer – a professional or a family member – being overwhelmed and unable to cope, rather than any intent to harm or abuse.*

### Pour de plus amples informations

◆ Sondage Eurobaromètre spécial sur la santé et les soins de longue durée dans l'UE :

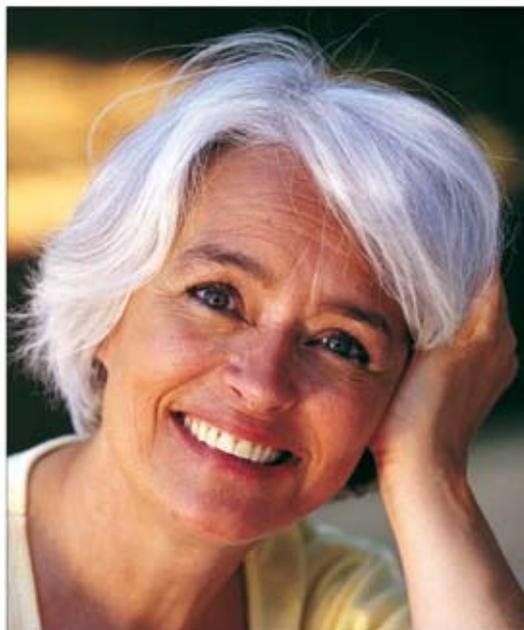
[http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/ebs/ebs\\_283\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_283_en.pdf)

◆ Conférence «Protection de la dignité des personnes âgées – Prévention de la maltraitance et de la négligence envers les personnes âgées» (y inclus un document de réflexion : «Que peut faire l'Union européenne pour protéger la dignité des personnes âgées et prévenir leur maltraitance ?») :

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/spsi/elder\\_abuse\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/elder_abuse_fr.htm)

◆ Communiqué de presse vidéo «Protection de la dignité des personnes âgées» :

<http://www.tvlink.org>



Louer un appartement pour senior c'est choisir pour une vie sans souci, avec services inclus.

### RÉSIDENCE JOSÉPHINE

Av. Charbo 26  
1030 Bruxelles  
(à 500m du parc du Cinquantenaire)

### RÉSIDENCE GREEN GARDEN

Avenue H. Dunant 20  
1140 Evere  
(avec son agréable jardin)

### BROCHURE GRATUITE!

Recevez gratuitement  
notre brochure d'information  
sur notre site ou via notre n° gratuit



Brussels  
Senior Rent

N° GRATUIT: 0800/92 646 [www.seniorenflats.be](http://www.seniorenflats.be)

## La flambée des produits alimentaires et la survie des pays pauvres

**S**ans une intervention urgente de la communauté internationale, l'envolée des prix alimentaires mondiaux pourrait être suivie d'un «tsunami humanitaire» pour les populations du tiers monde, selon le commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, Louis Michel. Et, pour le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, «ce tsunami n'est pas l'événement d'un jour, il va poursuivre sa course et risque de provoquer des dégâts dévastateurs». Dans l'immédiat, il faut donc répondre à l'urgence alimentaire et, à long terme, il faudra augmenter la production agricole et donner priorité à l'autosuffisance alimentaire.

La crise alimentaire affecte également les personnes moins favorisées des pays industrialisés (voir la valse des étiquettes dans les supermarchés et la course aux achats que l'on observe pour la première fois aux Etats-Unis). Mais la crise est catastrophique pour les pays en développement, déjà durement frappés par la hausse des prix du pétrole qui se répercute sur toute la chaîne alimentaire (coût des transports, des engrais, etc.). Les prix des céréales, notamment du blé et du riz, ont pratiquement doublé en une année. Les «émeutes de la faim» contre ces augmentations se multiplient dans plusieurs continents : Asie, Amérique latine et particulièrement Afrique. C'est un drame pour les familles du tiers monde, dont le revenu est consacré à hauteur de 70-80 % à l'alimentation, contre 15-18 % dans les pays industrialisés. L'utilisation des céréales pour produire des biocarburants <sup>(1)</sup> (que certains experts considèrent comme un «crime contre l'humanité») est une des raisons du phénomène, mais les causes sont nombreuses : sécheresse en Australie et en Afrique australe, qui exportent moins, augmentation du prix du gasoil et des fertilisants, diminution de la production alimentaire, consommation croissante en Asie de produits alimentaires de qualité (riz, blé, viande), spéculation financière, chute du dollar et autres facteurs. En cause également les subventions à l'exportation des produits agricoles (USA et UE en particulier) qui découragent la production locale.

L'explosion de l'insécurité alimentaire menace la stabilité politique de plusieurs pays. La FAO (Food and agriculture organisation) et le PAM (Programme alimentaire mondial) appellent à des interventions d'urgence en faveur

des 37 pays les plus pauvres pour lesquels la facture des importations des produits céréaliers va augmenter de 56% en 2008 après avoir augmenté de 37% en 2007. Sans nouvelles ressources, le PAM ne pourra pas nourrir les 73 millions de personnes dont la survie est menacée. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres institutions internationales cherchent des solutions à la crise.

### Que fait l'Europe ?

Le commissaire Louis Michel estime que l'augmentation du prix du riz, du blé et du maïs obligera les pays en développement à dépenser cette année 14% de plus que l'an dernier. Chaque fois que les prix alimentaires augmentent de 1 %, les dépenses de consommation régressent de 0,75 % dans ces pays et 16 millions de personnes sont plongées dans l'insécurité alimentaire.

Dans le dixième Fonds européen de développement (2008-2013), le budget consacré à l'agriculture va passer de 650 millions à 1.200 millions d'euro. En 2007 déjà, Echo (l'Office de la Commission pour l'aide humanitaire) a livré pour plus de 220 millions d'euro d'aide alimentaire d'urgence et en mars 2008, 160 millions d'euro ont été alloués à la lutte contre la faim dans le monde : cette importante décision de financement servira à renflouer le PAM pour des interventions dans 17 pays prioritaires.

En même temps, il faut constater que l'aide au développement accordée par les 27 pays de l'Union européenne est passée de 0,41% du PIB en 2006 à 0,38 % en 2007, très loin de l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations Unies, une tendance «inquiétante, voire dange-



reuse» selon le président Barroso.

La France, qui exercera la présidence de l'UE au cours du second semestre 2008, compte lancer un débat sur la place de l'agriculture dans la politique européenne. Le président Sarkozy souhaite un «partenariat mondial pour l'alimentation et l'agriculture» allant au-delà de l'aide d'urgence et réunissant «les acteurs internationaux, les États, le secteur privé et les ONG».

Les émeutes dans le tiers monde nous rappellent que patience et faim ne sont pas compatibles

**Giovanni Livi**

*(1) L'Union européenne s'est engagée à utiliser au moins 10% de biocarburants en 2020. Cependant, le président Barroso, tout en estimant que le développement des biocarburants devra de toute façon se poursuivre dans le monde, a plaidé pour que l'Europe participe à la définition de règles favorisant la "seconde génération de biocarburants" comme l'éthanol cellulosique, qui utilise des résidus végétaux et non des denrées alimentaires.*

## Europe-Third World

**T**he Europe-Third World (ETW) Association is happily celebrating its 40th anniversary this year! Founded in 1968 by officials working in development and agriculture, and other colleagues throughout the institutions, united by a personal commitment to the developing world, the Association continues to thrive today, with over 550 members.

The Association is a NGO for development fully in the hands of European institution personnel – we get no subsidies from the Commission, although we do have its moral support, and can count on the professional experience of our members, who have a great deal of know-how when it comes to examining a financing proposal, or evaluating a project, or managing funds. These members are all volunteers, which means that our administrative expenses are kept at rock-bottom (less than 2% of our expenditure).

On joining, the main obligation is to commit to an annual subscription of at least 0.3% of our salaries or pensions, roughly the equivalent of a day's work in the year. The existing 550 members generate an annual budget of 130.000-140.000 euros, enough to finance 15 to 20 micro-

projects every year. What's a micro-project? We provide the wherewithal to get small projects off the ground, to help our partners in developing countries – in Africa, South America and South-West Asia - help themselves. An investment of 6.000 to 8.000 euros in material or equipment – agricultural seed, construction equipment for drilling a well, or building a small road, material for fitting out a small workshop, etc. The larger development NGOs are often unable to get involved in such small-scale projects, for fear of spreading their resources too thinly. But small-scale projects are our speciality.

We maintain direct links with the local projects we support, either when persons responsible for a given project come to visit us in Brussels, or through visits on the spot which some colleagues are able

to make (as part of private holidays or visits to these countries), or through our connections with larger NGOs, whose personnel on the ground can send us progress reports on the projects.

After 40 years in existence, our greatest wish is for ETW's goals to continue to resonate with EU personnel in Brussels. We are still lucky to have among us some of the original members. But most importantly, we want to reach out and involve new members – whether you're newly arrived, or whether you've already received your 20-year medal.

If you're interested in giving direct support to the people in developing countries, why not get in touch with us?

Either through our website

[www.europethirdworld.eu](http://www.europethirdworld.eu)

or by email to

[etm.etw@coditel.net](mailto:etm.etw@coditel.net).

Your membership would be the nicest present we could ask for on our 40th birthday!

Pascal Declaye

## La Communauté européenne à l'Expo 58

**P**remière exposition universelle de l'après deuxième Guerre mondiale, l'Expo 58 de Bruxelles s'est tenue du 17 avril au 19 octobre 1958.

L'événement est profondément lié à son époque, les traces du conflit en Europe de l'ouest commencent à s'estomper, la guerre froide fait place à la coexistence pacifique, l'OTAN, l'ONU viennent d'être créées. Un an auparavant, les Traités de Rome ont institué la Communauté économique européenne et Euratom. Le premier spoutnik est en orbite, les innovations technologiques surgissent les unes après les autres. On entre dans la société de consommation et on se croit à l'aube d'une période de paix, de prospérité et de progrès. Ce contexte incite les 51 pays participants à l'Exposition universelle à rivaliser d'ingéniosité dans la conception de leurs pavillons et dans les nouveautés présentées. Tout cela crée une véritable atmosphère d'émerveillement et d'euphorie.

Le thème de l'Expo 58 était «Bilan du monde pour un monde plus humain». Sur le site du Heysel, les pavillons les plus importants seront ceux de l'Union

soviétique et des Etats-Unis. Mais la Communauté européenne, qui était dans sa première année d'activité, était également présente : elle avait bâti un pavillon prestigieux – entièrement en acier – dominé par six majestueux portiques symbolisant les 6 pays fondateurs qui rencontra un immense succès. L'on pouvait y admirer une série de réalisations «européennes» récentes telles qu'un avion à l'allure étrange nommé «Caravelle», les pylônes à haute tension du détroit de Messine ou la carrosserie magnifiquement profilée de la Karmann-Ghia. Les visiteurs ont également eu l'occasion de découvrir une mine de charbon authentique (avec de «vrais» mineurs!) de même qu'une maquette gigantesque représentant le circuit de fabrication de l'acier.

Enfin, préfigurant le multilinguisme, un «guide invisible» donnait une solution révolutionnaire au problème des différentes langues. Ce petit récepteur



à transistor permettait au visiteur de suivre, dans la langue de son choix, les commentaires sur les thèmes exposés. C'était la première réalisation du genre au monde.

L'Exposition Universelle de 1958 a laissé un souvenir profond, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. Constituant la première rencontre de peuples venus du monde entier au sein d'une Europe en reconstruction, elle a également grandement contribué à faire de Bruxelles la capitale de l'Europe.

Monique Théâtre

<http://www.aiace-europa.eu>

## Le Tribunal de la Fonction Publique Européenne (TFPE)

Le Statut prévoit que chaque fonctionnaire, ancien fonctionnaire ou agent des Communautés peut, dans un cadre non-contentieux, demander que l'employeur prenne une décision (article 90§1 du Statut) ou contester une décision lui faisant grief (article 90§2 du Statut). En cas de rejet explicite ou implicite d'une réclamation, le fonctionnaire ou l'agent peut introduire un recours contentieux devant le Tribunal de la Fonction Publique de l'Union européenne (article 91 du Statut).

Cette nouvelle juridiction de la Cour de Justice européenne, créée dans le cadre de l'article 225A du Traité de Nice<sup>(1)</sup>, est une chambre juridictionnelle adjointe au Tribunal de Première Instance (TPI) de l'UE, compétente pour tous les litiges entre les institutions et leur personnel statutaire. Elle est composée de sept juges nommés par le Conseil de l'UE pour une période de six ans renouvelable. Le Conseil veille à une composition équilibrée du Tribunal sur une base géographique aussi large que possible. La plupart des affaires sont tranchées par une chambre à trois juges. Exceptionnellement, le TFPE peut faire traiter une affaire par un juge unique. La procédure de règlement amiable est également gérée par un seul juge. Les arrêts du Tribunal sont susceptibles de pourvoi devant le Tribunal de Première Instance des Communautés européennes, dans des conditions très strictes.

Le nouveau Tribunal a commencé son travail en 2005. Il a traité environ

150 affaires en 2006 et en 2007. Les délais de traitement des affaires ont été sensiblement améliorés par rapport au TPI : 16 mois pour rendre un arrêt, 9 pour une ordonnance.

Le règlement de procédure du TFPE est entré en vigueur le 1er novembre 2007. Il contient des dispositions innovantes qui doivent être mises à l'épreuve. En voici les principales :

◆ Le Tribunal souhaite favoriser le règlement amiable des conflits, qui peut être proposé par le juge rapporteur d'une affaire. En cas d'échec de ce règlement amiable, c'est le même juge qui reprend la procédure contentieuse au stade où elle s'est arrêtée.

◆ Le nouveau règlement du TFPE limite la procédure écrite devant le Tribunal à un seul échange de mémoires, contre deux au TPI, afin de réduire les délais de traitement des affaires. Toutefois, le Tribunal autorise un second échange de mémoires dans certaines

conditions, notamment en l'absence de motivation au rejet d'une réclamation.

◆ Enfin, le TFPE n'a pas pu contourner le principe du «perdant paie les dépens», imposé par le Conseil et la Commission. Le Tribunal favorise pour le moment une approche souple et préfère statuer en équité : il se réserve la possibilité de ne pas appliquer cette clause, en fonction de la situation du requérant ou du fond de l'affaire. A cet égard, il compte développer une jurisprudence pour définir une approche harmonisée de la question selon la typologie des affaires.

**Source: Union Syndicale**

*(1) Décision 2004/752/CE-Euratom du Conseil du 2 novembre 2004*

Afin d'établir le contact avec les représentants de ceux qui peuvent introduire un recours auprès du Tribunal de la Fonction publique, celui-ci a invité à deux reprises (en février 2006 et en décembre 2007) les représentants du personnel actif (Comités du Personnel et organisations syndicales) et des anciens à une réunion de contact et d'information mutuelle. L'AIACE y était représentée par son président international et par ses avocats.



### Le Spécialiste des BIBLIOTHÈQUES

DU MEUBLE INDIVIDUEL  
À LA PIÈCE ENTièrement MEUBLÉE

**1000 MODÈLES**



Lambris-Echelles-Bureaux  Styles contemporain, Louis Philippe  Bois massif, placages, laques  Portes vitrées claires, mates, en bois

**DEMANDE DE CATALOGUE** (gratuit par la poste)

Nom: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Localité: ..... Tel: .....

Par fax: **00 32 2 354 12 37** - Par tél: **00 32 2 640 48 56** - Par e-mail: **eric1@vaneekhout.com**  
**LE SPÉCIALISTE DES BIBLIOTHÈQUES - Bld Général Jacques, 90 - 1050 Bruxelles**  
 (show room ouvert le mercredi de 13 à 17h et le samedi de 10h30 à 17h30 [www.woodline.be](http://www.woodline.be))

Les informations recueillies sur ce document sont destinées à l'usage de Woodline s.a. au moyen d'un traitement de données. Elles peuvent toutefois être communiquées aux organismes liés contractuellement avec Woodline s.a. Elles donnent lieu au droit d'accès et de rectification prévus par la loi du 08/12/1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données.

## 2008, European Year of Intercultural Dialogue

Europe is becoming more culturally diverse. The enlargement of the European Union, deregulation of employment laws and globalisation have increased the multicultural character of many countries, adding to the number of languages, religions, ethnic and cultural backgrounds found on the continent. As a result, intercultural dialogue has an increasingly important role to play in fostering European identity and citizenship. The European Year of Intercultural Dialogue 2008 recognises that Europe's great cultural diversity represents a unique advantage. It will encourage all those living in Europe to explore the benefits of our rich cultural heritage and opportunities to learn from different cultural traditions.

<http://www.interculturaldialogue2008.eu>

## Une nouvelle pièce commémorative

Les citoyens et les résidents de l'UE ont choisi le dessin de la nouvelle pièce commémorative en euro marquant le 10ième anniversaire de l'Union économique et monétaire et de la monnaie unique. Le vote s'est déroulé du 31 janvier au 22 février 2008. Les votants avaient le choix entre 5 dessins présélectionnés par les directeurs des Monnaies européennes. Ils ont été 141.675 à participer. Le dessin gagnant a recueilli 41,48% des votes. L'auteur du dessin gagnant est George Stamatopoulos, sculpteur pour la Banque de Grèce. Le dessin montre que l'euro est l'aboutissement de la longue histoire des échanges commerciaux, qui va du troc préhistorique (évoqué par l'aspect volontairement primitif du dessin) à l'Union économique et monétaire. Les pièces commémoratives, d'une valeur de 2 euros, seront émises par tous les Etats membres de la zone euro à compter de janvier 2009. Bien que destinées à la circulation, elles sont souvent convoitées par les numismates.

## 40 years of EU Customs Union

The 1st July 2008 marks the 40th anniversary of the European Customs Union. To celebrate this significant event, the European Commission has launched a website dedicated to this topic. The launch of the website marks the beginning of a communication campaign to highlight the important but often invisible role of the Customs Union in protecting citizens and facilitating trade. The campaign brings information to the public about key customs activities such as protection against counterfeit goods, including dangerous fake medicines, foodstuffs and toys. It shows how customs control the movement of chemicals which can be misused and transformed into harmful drugs, how illegal imports of internationally protected and diseased animals is prevented and how legitimate trade is facilitated by the EU customs union. Check the site for events that will be organised all over Europe to mark the 40th anniversary of the European Customs Union, at:

[http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/40customs/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/taxation_customs/40customs/index_en.htm)

## Liste noire des compagnies aériennes

La Commission européenne a adopté le 11 avril dernier la 7ième version de la "liste noire", deux ans après l'établissement de la première liste communautaire des compagnies aériennes frappées d'une interdiction d'exploitation dans l'UE. Jacques Barrot, vice-président de la Commission responsable des transports, a déclaré : "La conclusion est claire : les Etats ou les compagnies aériennes qui ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour pallier leurs défaillances dans le domaine de la sécurité seront inscrits sur la liste. Cela dit, notre objectif n'est pas seulement de détecter les problèmes de sécurité, mais également de les résoudre. La Commission n'aura de cesse, dans ses rapports avec les Etats, les autorités nationales de l'aviation civile et les compagnies aériennes, de s'assurer qu'ils respectent un niveau acceptable de sécurité aérienne, et ce de manière durable". La nouvelle liste peut être consultée à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/transport/air-ban/>

## World Press Freedom Day

Aus Anlass des diesjährigen World Press Freedom Day am 03. Mai haben Politiker und Journalistenorganisation die Unterdrückung der Pressefreiheit und die Verfolgung von Journalisten in allen Erdteilen verurteilt. Europa ist davon leider nicht ausgenommen. Die „Association of European Journalists“ hat in einer Studie unter dem Titel „Goodbye to Media Freedom? Spotlight on Europe“ 16 europäische Länder aufgeführt, in denen die Pressefreiheit mehr oder weniger missachtet wird. An erster Stelle werden Russland, Armenien, die Türkei und Kroatien genannt, aber auch EU-Mitgliedstaaten wie Irland, Italien, Österreich, Tschechien, Polen, die Slowakei, Frankreich, Zypern und Ungarn.

All diesen Ländern wird die Missachtung von Artikel 10 der Europäischen Konvention zum Schutz der Menschenrechte und Grundfreiheiten des Europarats sowie von Artikel 19 der Allgemeinen Menschenrechtserklärung der Vereinten Nationen vorgeworfen. Auch der Generalsekretär des Europarats in Strassburg, Terry Davis, hat die Verfolgung und Kriminalisierung von Journalisten in mehreren der 47 Mitgliedstaaten seiner Institution scharf kritisiert und dabei vor allem die Türkei genannt.

Die Arbeit von Medienvertretern wird nicht nur durch Regierungen und Interessengruppen eingeschränkt und unterdrückt, immer mehr von ihnen verlieren in Ausübung ihres Berufs auch ihr Leben. Die International Federation of Journalists (IFJ) musste in ihrem Bericht „Deadly Stories 2007“ einen neuen Rekord von 172 getöteten Journalisten vermelden, davon allein 65 im Irak. In diesem Land haben seit Ausbruch der Kriege 250 Medienvertreter ihren Job mit dem Leben bezahlt.



Global travel without a care in the world.  
Europ Assistance will look after you and your family.  
Voyagez sans soucis dans le monde entier.  
Europ Assistance prendra soin de vous et de votre famille.

## Go for Gold or Silver!

Afiliatys, Vanbreda International and Europ Assistance are offering two new assistance formulas especially designed for Afiliatys members<sup>1</sup>.

The Silver formula provides **even broader cover** than any other Europ Assistance formula for you, your family and if desired your car, with **savings of 19%**<sup>2</sup>.

You've booked your holidays, but something comes up and you have to cancel. No problem if you take the Gold formula which provides 'NoGo' cancellation insurance on top of the full assistance coverage. Subscribe to this unique product now and **save 23%**<sup>3</sup>.

Take a look at our Gold and Silver formulas on [www.eurprivileges.com](http://www.eurprivileges.com) or [www.afiliatys.eu](http://www.afiliatys.eu).  
Subscribe online and save yourself time and hassle.

<sup>1</sup> Afiliatys membership is open to all active and retired EU staff. Discover the range of membership advantages on [www.afiliatys.eu](http://www.afiliatys.eu).

<sup>2</sup> Prices compared to the classic Europ Assistance Annual Plus.

<sup>3</sup> Prices compared to the classic Europ Assistance contracts.

AIACE members can contact Vanbreda International for further information.

## Optez pour Gold ou Silver!

Afiliatys, Vanbreda International et Europ Assistance proposent deux nouvelles formules d'assistance spécialement adaptées aux membres d'Afiliatys<sup>1</sup>.

La formule Silver offre une **couverture plus étendue** que n'importe quelle autre formule Europ Assistance pour vous, votre famille et, si vous le souhaitez, pour votre voiture qui vous fera **économiser 19%**<sup>2</sup>.

Vous avez réservé vos vacances mais vous avez un contretemps et devez annuler. Cela ne représentera aucun problème si vous optez pour la formule Gold qui vous offre une assurance annulation 'NoGo' en plus d'une couverture assistance des plus complètes. Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter de ce produit unique et **économisez 23%**<sup>3</sup>.

Jetez un coup d'œil à nos formules Gold et Silver sur [www.eurprivileges.com](http://www.eurprivileges.com) ou [www.afiliatys.eu](http://www.afiliatys.eu).  
Évitez bien des soucis et inscrivez-vous en ligne.

<sup>1</sup> L'adhésion à Afiliatys est réservée au personnel UE en activité et pensionné. Découvrez l'éventail des avantages sur [www.afiliatys.eu](http://www.afiliatys.eu).

<sup>2</sup> Prix comparés à la formule classique Europ Assistance Annual Plus.

<sup>3</sup> Prix comparés aux contrats Europ Assistance classiques.

Les membres d'AIACE peuvent contacter Vanbreda International pour plus d'information.

## Informations utiles

### Forum de discussion pour les anciens

Un forum de discussion est un espace de rencontre et de dialogue sur le Web. Chacun peut y déposer des messages sur des thèmes précis, poser une question et recevoir sur ce site des réponses. Il s'agit de conversations, d'échanges de points de vue qui s'effectuent à distance. La plupart des forums sont thématiques. Dans cette optique, la fille d'une ancienne fonctionnaire de la Commission a eu l'idée tout récemment de créer un forum de discussion propre aux anciens des Institutions européennes et d'en être le modérateur. Il permettrait ainsi aux anciens collègues de se retrouver au sein d'un espace virtuel où ils auraient la possibilité de dialoguer entre eux, de partager des expériences et – pourquoi pas – de retisser à nouveau des liens de collégialité.

Alors, pourquoi ne pas tenter l'expérience ? La procédure est simple : pour pouvoir accéder au forum, il vous sera demandé de vous enregistrer en indiquant un nom (pseudonyme ou prénom) et une adresse e-mail et de choisir un mot de passe. Il y aura lieu ensuite d'accepter la charte de déontologie du forum.

Cet enregistrement permettra :

- ◆ aux autres participants de reconnaître vos diverses contributions, personnalisant ainsi le débat sans pour autant révéler votre identité réelle ;
  - ◆ à tout participant de vous contacter personnellement sans dévoiler votre adresse de courrier électronique ;
  - ◆ de supprimer vous-mêmes vos contributions.
- Le rôle du modérateur est de s'assurer que les contributions permettent un débat constructif et respectent les dispositions de la charte. Tout message publié demeure néanmoins sous la responsabilité de son auteur.

Rendez-vous donc sur le forum

<http://forum-anciens-ue.euro-talk.net>

### Accès à l'intranet du Conseil (DOMUS)

Les pensionnés du Conseil (retraités et en invalidité) peuvent avoir accès au site interne (DOMUS) de leur Institution. Pour ce faire, il y a lieu d'introduire une demande auprès du service Pensions (tél. 02/281.66.68 ou 02/281.74.72) ou auprès du bureau de contact (tél. 02/281.76.26).

### Foyer de la Commission

Au 1er étage de l'immeuble Van Maerlant se niche le Foyer de la Commission. Il s'agit d'un espace chaleureux où l'on peut se retrouver pour prendre un verre ou un café, regarder la télévision, jouer au billard ou simplement se relaxer. Lieu de rencontre pour les nouveaux ou lieu de rendez-vous pour les plus anciens ? Venez découvrir le Foyer.

**Le Foyer, 2, rue Van Maerlant.**

**Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.**

**Ouvert le soir les lundi et mercredi  
de 18h30 à 21h30.**

**Service de petite restauration.**

**Tél. 02/299 69 10.**

### Adresse du site IntraComm

Attention ! Depuis le 17 février dernier, la seule adresse du site IntraComm, accessible aux pensionnés de l'extérieur, est la suivante :

**<https://intracomm.ec.europa.eu>**

Ayez donc à l'esprit de la modifier dans vos «Favoris» au cas où l'ancienne adresse du site (<https://intracomm.cec.eu.int>) serait encore mémorisée car il n'y a pas de transfert automatique de l'ancienne vers la nouvelle adresse.

### Accès aux immeubles

Pour rappel, la liste des immeubles et services accessibles aux pensionnés, munis de leur laissez-passer, est publiée sur IntraComm et sur le site de l'AIACE. Dorénavant, les pensionnés sont également autorisés à accéder à ces immeubles, accompagnés de 5 visiteurs au maximum. Ces visiteurs sont priés de se munir d'une pièce d'identité afin de pouvoir être enregistrés à la réception.

### Communication du PMO

Aux affiliés résidant en Irlande, en Italie, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni, veuillez noter la nouvelle adresse du bureau liquidateur d'Ispra, à savoir :

*Those members living in Ireland, Italy, Portugal, Spain and the United Kingdom, please take note of the new address of the Ispra Settlements Office, as follows :*

**Commission européenne / European Commission  
RCAM/JSIS**

**PMO/06 – TP 640**

**Via E. Fermi, 2749**

**I – 21027 Ispra (VA)**

## Signature d'un nouvel accord avec l'AIACE

Le 29 février dernier, la Commission, en la personne du vice-président Siim Kallas, a signé un nouvel accord avec l'AIACE, représentée par son président international Ludwig Schubert. Quelque 150 personnes ont participé à la cérémonie, parmi lesquelles on comptait de nombreux anciens, membres de l'Association. Un membre du Cabinet du président José Manuel Barroso était également présent. La cérémonie de signature, qui se déroulait dans les salons du 13ème étage du Berlaymont, s'est clôturée par une réception.



## Signature de l'accord: discours du vice-président Siim Kallas

L'accord qui va être signé avec l'A.I.A.C.E. constitue un élément très important dans le contexte de la politique sociale mise en œuvre à la Commission.

Il faut d'abord rappeler que les liens statutaires qui unissent le personnel avec l'Institution tout au long de la carrière du fonctionnaire ne cessent nullement d'exister au moment du départ à la retraite. Le Statut prévoit en effet la continuité de certains droits et obligations réciproques à l'égard de l'ancien fonctionnaire, voire également de ses ayants-droit. Certaines mesures à caractère social ont depuis longtemps été instaurées en faveur des pensionnés mais ce n'est que depuis le 1er janvier 2004, date de l'entrée en vigueur du nouveau Statut, que la notion de politique sociale vis-à-vis de cette catégorie de personnel a été explicitement établie, formalisant ainsi cet acquis historique.

Ces nouvelles dispositions statutaires rendent nécessaire l'établissement d'actions sociales tenant compte des besoins particuliers des pensionnés qui constituent une catégorie de personnel spécifique. Le Statut confère à la Commission la compétence pour la définition et la mise en œuvre de la politique sociale à l'égard de son personnel. Celle-ci se fait en étroite collaboration avec la représentation du personnel qui joue un rôle fondamental, notamment au sein des comités paritaires compétents, en avalisant tant les projets à réaliser que les crédits qui y sont consacrés. Pour ce qui concerne la politique sociale à l'égard des anciens, la Commission dispose déjà de divers mécanismes et instruments tels que les services d'assistance sociale à Bruxelles, Luxembourg, Ispra, Karlsruhe, Petten et Geel ou les aides financières individuelles comme les aides familiales, les secours financiers ponctuels ou l'aide au conjoint survivant.

L'A.I.A.C.E., association d'anciens fonctionnaires qui a déjà une longue existence derrière elle puisqu'elle existe depuis 1969,

constitue pour la Commission une plateforme privilégiée. Elle représente en effet, étant donné le nombre de ses membres – plus de 8.000 –, la moitié de la population des pensionnés – ce qui est loin d'être négligeable – et les objectifs définis dans ses statuts de même que les actions qu'elle entreprend comme, par exemple, la défense des intérêts des anciens fonctionnaires et l'assistance spécifique aux pensionnés en difficulté, sont à l'évidence semblables voire complémentaires des actions de la Commission. Mais son atout majeur réside dans sa structure qui comporte, outre le Bureau international à Bruxelles, des sections nationales fonctionnant de manière autonome avec, en leur sein, un grand nombre de bénévoles oeuvrant sur le terrain et pouvant notamment fournir une aide de proximité et mettre à profit leurs compétences et leur expérience dans des domaines diversifiés.

Les relations entre la Commission et l'A.I.A.C.E. existent, de manière informelle, depuis sa création et ont été formalisées par un accord signé en 2002. Les nouvelles perspectives en matière sociale, incluses dans le Statut réformé de 2004, ont fait apparaître de manière flagrante qu'il était opportun – et dans l'intérêt de tous – de mettre en commun les synergies existantes et de considérer à sa juste valeur la plus-value apportée par l'A.I.A.C.E. en vue de renforcer la politique sociale à l'égard des anciens.

Tout en n'omettant pas le devoir de sollicitude de la Commission vis-à-vis de son personnel retraité, il est important que les relations entre la Commission et l'A.I.A.C.E. se déve-

loppent dans un esprit de coresponsabilité. C'est pourquoi, il s'est avéré primordial d'inclure la notion de partenariat dans le nouvel accord et de définir avec précision les éléments-clé de ce partenariat tels que le statut et la représentation de l'A.I.A.C.E. dans le dialogue social de la Commission, les procédures d'échanges d'informations, l'aide logistique et financière octroyée par la Commission et le cadre des actions sociales entreprises par l'A.I.A.C.E.

L'accord que nous signons aujourd'hui devrait donner un nouvel élan et créer une véritable dynamique pour la mise en œuvre des nouvelles mesures sociales définies dans le Statut, dans le cadre d'un programme plus large d'actions sociales à mettre en œuvre avec l'implication étroite de la représentation du personnel.

En ce début 2008, au lendemain de la commémoration du 50ème anniversaire de la signature des Traités de Rome, la Commission – largement représentée aujourd'hui – à laquelle s'associe la représentation du personnel, est particulièrement fière de mettre à l'honneur, par la signature d'un accord de partenariat avec l'A.I.A.C.E., nos anciens collègues, vous toutes et tous ici présents qui avez été les artisans de la construction européenne. Au-delà de la dimension sociale qui en est l'essence, cet accord symbolise l'attachement profond de la Commission à l'histoire et à la mémoire européenne que vous détenez et dont nous vous sommes reconnaissants.



Le texte de l'accord, les discours et les photos de la cérémonie sont publiés sur le site IntraComm et sur le site de l'AIACE.

## Signature de l'accord: discours d'Olivier Dandoy, Membre du Cabinet du président Barroso

**A** l'occasion de la signature de cet accord entre la Commission et l'A.I.A.C.E., le président José Manuel Barroso m'a prié de vous faire savoir qu'il se réjouit sincèrement qu'un véritable accord de partenariat ait pu être conclu avec l'Association représentative des anciens fonctionnaires, qui démontre par là l'importance que revêtent pour la Commission les relations avec son personnel retraité.

Le président Barroso apprécie à sa juste valeur l'action inlassable et soutenue poursuivie par l'A.I.A.C.E. depuis bientôt 40 ans. Il a d'ailleurs eu l'occasion d'en témoigner récemment en recevant, au mois d'octobre dernier, le président international, Ludwig Schubert, ainsi que l'ancien secrétaire général, Robert Pendville, dans le contexte de la cérémonie de lancement de l'ouvrage consacré à l'histoire de notre Institution.

Cet accord cristallise en quelque sorte le fil conducteur de la fonction publique européenne : en entrant au service des Institutions, on devient un serviteur de l'Europe mais surtout, lorsque le moment de la retraite arrive, on reste un serviteur de l'Europe. Car l'Europe est avant tout un engagement. Et l'engagement que l'A.I.A.C.E. prend aujourd'hui en acceptant d'être le

partenaire de la Commission, tant dans la défense des intérêts des anciens fonctionnaires que dans le domaine des actions sociales à leur égard, témoigne d'une foi européenne inébranlable. Les Anciens, ces hommes et ces femmes qui ont jeté les bases de notre Union européenne, avaient la foi européenne chevillée au corps. A force de détermination et de compétence, ils ont réussi à transformer l'idéal européen en une réalité bien tangible. C'est pourquoi, forts de leur expérience et de leur expertise, mais également gardiens de la mémoire européenne, ils représentent un potentiel inestimable pour les Institutions.



La Commission est donc particulièrement fière de pouvoir concrétiser, par cet accord avec l'A.I.A.C.E., une alliance précieuse avec un partenaire de choix qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine spécifique de la politique sociale.

Aujourd'hui, cinquante ans après la signature des Traités de Rome à l'heure où l'Union européenne a pris un nouvel élan sur des bases communes renouvelées, les Anciens ont donc plus que jamais un rôle déterminant à jouer, au côté de la

Commission, en utilisant la mémoire collective pour porter un regard visionnaire sur les idéaux futurs.

C'est pourquoi, le président José Manuel Barroso, tant en son nom personnel qu'au nom du Collège, vous dit merci et vous souhaite une pleine réussite pour la mise en œuvre de cet accord de partenariat.

There are currently 15.500 pensioners and this figure will continue to grow in the future. With an average annual growth rate of 6%, it is estimated that the number of pensioners will grow to 18.000 in 2010, a figure which represents one third of the total staff of the Institutions.

A key issue is the diversity of types of pensioners, which includes holders of invalidity pensions or early retirement allowance, and also holders of a survivor's pension, namely spouses who have personally never worked at the Institutions. This specific group comprises 2.300 people which is a sizeable figure.

It's important to realise also that 14% of pensioners are over 80 years old and that a large number of those – more than a third – live alone. For this group, it is estimated that 5% are in a dependent situation. Given the lengthening in life expectancy, these figures are expected to increase over the years to follow.

The other significant aspect is the geographical spread of pensioners. If approximately half have remained in Belgium and in Luxembourg after retirement, the other half is dispersed around the EU and even beyond, as pensioners live in more than 70 countries in the world.

### Extraits du livre d'or :

*Nous devons tout faire pour développer la vie associative.*

*Una tappa nella storia della Commissione.*

*Très heureux de voir que la Commission s'engage en faveur des „seniors“.*

*Puissent les fonctionnaires rester des militants européens aussi longtemps qu'ils le pourront une fois venu l'âge de la retraite.*

*Merci de tout cœur à ceux et celles qui se dévouent à assurer une politique sociale éclairée et efficace à l'égard des anciens serviteurs de la construction européenne.*

*Merci à tous les artisans de cet accord qui concrétise les liens entre la Commission et ses anciens.*

*Il est dans l'intérêt conjoint de l'Institution et des anciens de développer une coopération et une entente dans le domaine social.*

## Madrid, un nouveau président et une nouvelle équipe

Madrid, c'est aussi le renouvellement du bureau de la présidence.

En effet, lors de l'assemblée générale du 21 mai 2008, un nouveau Conseil d'administration sera constitué, composé de deux membres titulaires et de deux membres suppléants désignés par leurs sections nationales respectives. Les vingt-quatre membres titulaires éliront à leur tour, le lendemain, dans le cadre de la réunion du Conseil d'administration, un nouveau président et un nouveau vice-président. Le nouveau président élu proposera ensuite une nouvelle équipe - secrétaire général, trésorier général et membre(s) du bureau - qui présidera aux lendemains de l'AIACE internationale pour trois ans.

La présidence de Ludwig Schubert a notamment vu se concrétiser la signature de l'accord entre la Commission et l'AIACE (voir pp.15-17). C'est également sous

cette présidence que, pour la première fois, le bureau de l'AIACE Internationale a pris en main l'organisation des Assises de Da Balaia en 2007, qui furent une belle réussite. Le site Web de l'AIACE Internationale s'est considérablement développé, de même que dans certaines sections. La communication par courriels a généré un flot d'informations dont la rapidité et l'étendue ont modifié les relations entre les sections et l'Internationale, provoquant ainsi une nette augmentation du travail de la secrétaire générale et de la secrétaire internationale. Le président et son équipe ont entretenu de très bonnes relations avec les représentants de l'Admin et du PMO. Il se sont rencontrés régulièrement pour vérifier l'état d'avancement des dossiers qui tiennent à cœur aux anciens, tels que : l'accès à IntraComm, l'accès aux immeubles, les nouvelles Dispositions gé-

nérales d'exécution du RCAM, la lisibilité de la fiche de pension, l'organisation des séminaires de préparation à la retraite, les infrastructures des sections - hébergées de manière assez inégale par la Commission -, la création d'un groupe technique «Pensions et assurance maladie» qui verra le jour juste après les Assises de Madrid, les crédits sociaux gérés par l'AIACE en faveur des pensionnés (adhérents ou non adhérents), les suites de l'enquête auprès des anciens en difficulté, la fonction de help desk des secrétariats de l'Internationale et de certaines sections, les aides ponctuelles, etc.

Nous souhaitons bon vent à la prochaine équipe qui oeuvrera certainement dans la continuité et pour le bien des pensionnés.

**Jeannine Franchomme**  
Secrétaire générale

## Au revoir l'ami ...

**D**urant 13 ans, l'AIACE n'a pas eu à se soucier de son budget. Et pour cause, celui-ci se trouvait entre les mains expertes de Marcel Cukier ... enfin Marcel tout court car, après autant d'années, rajouter le patronyme serait presque déplacé.

Lorsque Marcel a intégré l'AIACE en 1995, il venait à peine de rejoindre le clan des post-actifs, après une carrière bien remplie au sein de la Direction générale des Budgets. Il pouvait également se targuer d'être le digne trésorier de l'Aéro-club des Communautés dont les avoirs étaient sans nul doute loin d'être négligeables. Il représentait ainsi le candidat rêvé pour le poste de trésorier général de l'Association. La question lui fut posée : Marcel a directement répondu présent.

L'AIACE ne s'y est pas trompée. Pour Marcel, qui était un «budgétaire» chevronné, la gestion des finances d'une ASBL de quelques milliers de membres ne relevait pas de la gageure, il s'agissait plutôt d'un jeu d'enfant. C'est évident, tout au long de ses quatre mandats, Marcel a assuré la gestion financière de l'AIACE de main de maître, jonglant avec charges, produits, cotisations, subventions, réserves, intérêts et plus-values et même, s'il le fallait, appliquant le fameux régime des douzièmes provi-

soires, soucieux d'assurer la continuité. Il a également cumulé les fonctions de trésorier avec celle d'éditeur responsable de VOX et a ainsi largement contribué à en améliorer la qualité.

Mais derrière cette image policée se cachait une face agreste, profondément attachée à la terre, au terroir du Luberon qui l'a vu grandir au milieu des sarments. Entre la vigne et lui s'est en effet tissée au fil des années une véritable histoire d'amour. C'est ainsi que plusieurs fois par an, il délaissait les chiffres pour «descendre» chez lui surveiller de près le mûrissement de ses plants et se gorger du soleil de la Provence. Il ne restait jamais très longtemps absent et était toujours heureux de «remonter» pour revoir sa famille et ses amis. Ses «collègues» de l'AIACE attendaient ce moment avec impatience : Marcel ramenait bien sûr toujours dans ses bagages, pour agrémenter les réunions - parfois laborieuses - du Bureau international, moult flacons dont la fameuse «Cuvée Cukier», fruit d'un assemblage de cépages élevés avec passion.



Tout au long de ces 13 années, Marcel a été pour beaucoup, outre un trésorier rigoureux et un membre éclairé de l'équipe dirigeante de l'AIACE, un véritable ami et un homme de cœur. D'humeur constante, toujours jovial, il n'avait pas son pareil pour raconter les blagues, d'autant plus truculentes que servies avec un délicieux accent méridional. Alors, même si on lui en veut un peu de passer la main, on sait qu'il aura à cœur de conserver les amitiés qu'il a nouées au sein de cette Association pour laquelle il s'est tant donné. En tout cas, une chose est sûre, il nous manquera...

**Le Bureau international**

## Politica sociale dell'AIACE - Sezione Italia

**S**olitudine e depressione costituiscono i due pericoli principali della condizione dell'anziano. L'una e l'altra possono essere vinte con l'impegno sociale e la vita di relazione.

Nel 2000 il progetto pilota STIBESA della Sezione olandese dell'AIACE riceveva il primo finanziamento del Servizio Sociale della Commissione europea. Questo riguardava le spese di viaggio dei volontari, le spese per un help desk, come pure, per alcuni casi complessi e delicati, gli onorari di un assistente sociale professionale. L'esempio olandese è stato seguito da altre Sezioni nazionali e la Commissione (Unità Politica sociale) nel 2001 decideva di permettere il finanziamento di progetti finalizzati a carico della linea di bilancio A 196 (Aide sociale aux pensionnés).

La Sezione Italia otteneva il primo finanziamento nel 2003. Negli anni dal 2003 al 2007, la sovvenzione della Commissione ha contribuito a finanziare:

- ◆ l'installazione ed i consumi dei numeri verdi a Roma ed Ispra;
- ◆ le spese per l'help desk a Roma;
- ◆ la pubblicazione di una Guida informativa Pensioni e Cassa Malattia ad uso dei pensionati e familiari e di un Vademecum (aggiornati alla riforma dello Statuto del 1° maggio 2004).

L'esperienza di questi anni ha mostrato che le richieste d'intervento da parte dei

pensionati può riguardare due tipi di attività: sostegno per l'applicazione di regolamenti e procedure della Commissione (ad es. Cassa malattia) oppure sostegno a carattere sociale o psicologico. Nella maggior parte dei casi è sufficiente l'azione svolta ad opera dei volontari, siano essi consultati nelle sedi di Ispra o di Roma o a domicilio del pensionato. Nei casi più difficili è necessario far ricorso ad assistenti sociali professionali.

Oltre a quanto già da tempo esiste ad Ispra, nell'anno scorso a Roma sono state firmate dall'AIACE cinque convenzioni con Case di cura private per prestazioni rese, con rimborso in forma indiretta, comportanti una riduzione di almeno il 10% sulle tariffe abituali per ricoveri, visite ambulatoriali e diagnostica.

Per il 2008, oltre alla continuazione delle azioni in corso, saranno attivate altre iniziative (se accettate dalla Commissione, tramite l'AIACE Internazionale):

- ◆ miglioramento dell'assistenza ai Soci per il disbrigo delle pratiche di rimborso della Cassa Malattia;
- ◆ assistenza domiciliare con personale qualificato (assistenti sociali professionali) e volontari con varie

specializzazioni socio-sanitarie;

- ◆ assistenza infermieristica diurna e notturna, anche con personale paramedico;
- ◆ sostegno sociale ai pensionati handicappati od in particolari e temporanee situazioni di disagio;
- ◆ formazione di volontari;
- ◆ rimborso spese di viaggio e premi d'assicurazione ai volontari;
- ◆ nuove convenzioni con centri ospedalieri, case di riposo e di cura;
- ◆ accordi con centri per cure termali e di soggiorno in località marine e montane;
- ◆ prestazioni di consulenti o consiglieri amministrativi;
- ◆ installazione e spese di funzionamento di apparecchi di telesoccorso per persone non autosufficienti;
- ◆ realizzazione di un sito Web AIACE per la raccolta d'informazioni statutarie.

Va ricordato che nell'ambito della Sezione Italia operano due gruppi per la Politica sociale: uno, il più importante, presso la Delegazione d'Ispra che riunisce quasi 1.000 iscritti, residenti principalmente a Varese e nella Regione Lombardia; l'altro presso la Sede di Roma, che conta circa 300 iscritti, per lo più residenti a Roma e nel Lazio. Un totale, quindi, di oltre 1.300 persone.

(a cura di **Vittorio Cidone**  
e **Roberto Colombo**)

### Une nouvelle section : la Grèce

C'est avec un immense plaisir que je puis vous annoncer la création d'une section Grèce de l'AIACE !

Les statuts ont été signés par vingt-cinq anciens collègues grecs (assemblée constitutive) et déposés auprès du tribunal qui a rendu un avis positif le 18 mars 2008.

L'Administration de la Commission, étant tenue par le Règlement du Conseil sur la protection des données personnelles, nous a très aimablement aidés à contacter les anciens résidant en Grèce par l'envoi d'une lettre leur proposant d'adhérer à la nouvelle section.

Les demandes d'adhésion ont ainsi atteint le chiffre de 40. Mais très certainement, d'autres collègues rejoindront la section en se présentant à la première assemblée générale.

Pour la tenue de cette assemblée à la mi-mai, la section est toujours à la recherche d'une salle de réunion,

le Bureau de la Commission à Athènes n'étant pas en mesure, pour des raisons de sécurité, d'accueillir plus de 40 personnes.

Je voudrais dès lors inviter tous les anciens collègues résidant en Grèce qui désirent adhérer à la section, à prendre contact avec moi ou à m'envoyer leurs coordonnées, pour que je puisse les informer de la tenue de la première assemblée générale, qui sera convoquée dès que le lieu sera connu.

Amicalement,

**Despina Vamvakidou**  
**Dik. Panagopoulou 1**  
**20011 Lechaion Korinthias**  
**Tel/fax 0030 27410-86694**  
**Mobile 0030 6979207183**  
**despina.vamvakidou@gmail.com**

## Partenariat

**P**our beaucoup d'entre nous, le départ à la retraite a permis de retrouver une nouvelle liberté après des dizaines d'années passées dans les bureaux de la Commission ou d'autres institutions où nous avons connu des satisfactions diverses mais aussi, parfois, des frustrations ou du stress. En faisant ce saut dans l'inconnu accompagné d'un changement de statut social, nous sommes cependant restés fidèles à la grande famille des eurocrates dont nous partageons les expériences et les idéaux et nous ne voulons rompre ni avec eux, ni avec notre institution d'origine. Le magazine que vous avez entre les mains en est une illustration parmi d'autres.

Au-delà des modalités pratiques qu'il prévoit, l'accord qui a été signé en février dernier avec la Commission apparaît donc comme une double confirmation : celle de la reconnaissance de notre Association par la Commission et celle de la persistance du lien statutaire entre les retraités et leur institution d'origine. Ce lien peut être considéré comme une évidence mais encore fallait-il le dire explicitement, comme le vice-président Kallas l'a fait dans son allocution au moment de la signature de l'accord (cf. p.16).

Certes on trouvera timide la terminologie du statut des fonctionnaires entré en vigueur le 1er mai 2004 et prévoyant que *«les pensionnés peuvent avoir accès à des mesures spécifiques limitées à caractère social»* s'insérant dans le cadre de la politique sociale de la Commission et on aurait pu souhaiter un terme plus fort que le «devoir de sollicitude» de celle-ci à l'égard des pensionnés qui figure dans le nouvel accord. Le «devoir d'assistance» de l'ancien accord de 2002 nous paraissait plus consistant.

Beaucoup d'accords sont des compromis et nombre d'entre eux sont restés lettre morte: à en juger par la manière dont notre coopération avec la Commission s'est développée au cours des dernières années, l'accord du mois de février 2008 ne devrait pas subir le même sort, bien au contraire. La politique sociale de l'institution à notre égard repose maintenant sur une base plus solide qui, bien entendu, demandera des crédits budgétaires suffisants. La mise à notre disposition par l'institution de locaux, d'équipements de bureau et de moyens de reproduction et de diffusion est également consolidée et constitue un aspect très positif de l'accord.

Cela dit, vous aurez remarqué que celui-ci se définit à présent comme un accord de «coopération et de partenariat». Ce concept répond au souhait de la Commission d'établir avec nous une relation de type «donnant-donnant» dans laquelle notre Association est supposée assumer un certain nombre de responsabilités. D'ores et déjà, en particulier dans Vox, nous dialo-

guons avec l'institution et échangeons des informations. Dans le domaine social, nous n'avons pas d'objection de principe à prendre en charge une partie du fardeau et, dans nos différentes sections, nous en avons déjà apporté la preuve. Nombreux sont nos bénévoles qui, de concert avec les responsables de la Commission, s'occupent des plus âgés de nos collègues faisant face à des difficultés particulières. Nous disposons heureusement de groupes d'anciens encore en pleine possession de leurs capacités physiques et intellectuelles et désireux d'en faire profiter leurs collègues moins favorisés. Donc nous ne voulons pas être uniquement des assistés. Tout ce que nous demandons, c'est que le partenariat qui se met en place soit équilibré et que nous disposions des moyens, financiers et matériels, nous permettant d'assumer nos responsabilités. L'accord du mois de février est de bon augure à cet égard.

**Daniel Guggenbühl**

### Statut

Nous rappelons que des exemplaires du Statut des fonctionnaires des Communautés européennes en langues allemande, anglaise et française sont disponibles sur simple demande au secrétariat international.

### Une aide juridique pour les membres

Le Bureau international de l'AIACE a conclu un accord avec trois avocats bruxellois spécialisés en matière statutaire. Ces avocats se sont engagés à fournir une première consultation contre paiement d'un honoraire de 150 EUR.

### Appel à Webmaster

Le secrétariat international de l'AIACE recherche un(e) pensionné(e) bénévole pour la gestion et la mise à jour régulière de son site Internet (<http://www.aiace-europa.eu>). Si vous avez des capacités dans ce domaine et un peu de temps disponible, adressez-vous au secrétariat international.

### Appel à bénévoles

L'AIACE est toujours à la recherche de nouvelles forces bénévoles pour venir renforcer les équipes et groupes de travail. Si vous êtes tentés de nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter le secrétariat international pour en discuter.

AIACE is always looking for new volunteers to reinforce our teams. Should you be tempted to join us, don't hesitate to contact the international secretariat to talk about it.

## Aiace Flash

08 novembre 07	Réunion du Bureau international	22 février 08	Séminaire de préparation à la retraite du Conseil européen : Michel Foucault y présente l'AIACE
15 novembre 07	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en français : Michel Foucault y présente l'AIACE	28 février 08	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en français : Michel Foucault y présente l'AIACE
26 novembre 07	Réunion présentation du projet «Corporate Portal» – participation de Jeannine Franchomme	29 février 08	Réunion du Bureau international
06 décembre 07	Réunion du CASS : Benoît Aubenas y représente l'AIACE	29 février 08	Signature de l'Accord Commission / AIACE par Ludwig Schubert et Siim Kallas
06 décembre 07	Séminaire de préparation à la retraite du Parlement Européen : Michel Foucault y présente l'AIACE	04 mars 08	Réunion de discussion des programmes des séminaires de préparation à la retraite à la Commission: Ludwig Schubert et Michel Foucault rencontrent l'Admin
07 décembre 07	Réunion avec le Tribunal de la Fonction Publique à Luxembourg – Ludwig Schubert y représente l'AIACE	10-11 mars 08	Réunion du Conseil d'administration à la Cour des Comptes à Luxembourg
10 décembre 07	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en français : Jeannine Franchomme y présente l'AIACE	19 mars 08	Séminaire de préparation à la retraite du Conseil: Michel Foucault y présente l'AIACE
13 décembre 07	Réunion du Bureau international	26 mars 08	Réunion du groupe «Assurances»
13 décembre 07	Les membres du Bureau assistent à l'inauguration du Foyer Van Maerlant	27 mars 08	Réunion du Groupe Technique Rémunérations : Ludwig Schubert y représente l'AIACE
17 décembre 07	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en anglais : Anthony Caston y présente l'AIACE	28 mars 08	Réunion du Bureau international
08 janvier 08	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en français : Jeannine Franchomme y présente l'AIACE	01 avril 08	Réunion Mise en œuvre de l'accord : Ludwig Schubert et Jeannine Franchomme rencontrent l'Admin
24 janvier 08	Cocktail de Nouvel An de l'AIACE Internationale	09 avril 08	Réunion du Comité de rédaction de VOX
29 janvier 08	Réunion du Groupe de travail «Assurances»	10 avril 08	Réunion du Comité du Statut à Luxembourg : Ludwig Schubert y représente l'AIACE
31 janvier 08	Réunion du Bureau international	10 avril 08	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en anglais : Annette Bosscher y présente l'AIACE
07 février 08	Réunion du CASS : Benoît Aubenas y représente l'AIACE	18 avril 08	Réunion du Bureau international
07 février 08	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en anglais : Anthony Caston y présente l'AIACE	22 avril 08	Séminaire de préparation à la retraite de la Commission en français : Jeannine Franchomme y présente l'AIACE
12 février 08	Réunion du COPAS : Michel Foucault y représente l'AIACE	24 avril 08	Réunion du Groupe Technique Rémunérations : Ludwig Schubert y représente l'AIACE
13 février 08	Réunion du Comité du Statut : Ludwig Schubert y représente l'AIACE	25 avril 08	Séminaire de préparation à la retraite du Conseil: Michel Foucault y présente l'AIACE
18 février 08	Réunion préparatoire à l'accord Commission / AIACE : Ludwig Schubert et Jeannine Franchomme rencontrent Mme de Solà	06 mai 08	Réunion du Bureau international
		19-23 mai 08	Assises internationales à Madrid

### Groupe Assurances

Il est rappelé que le Groupe de travail Assurances peut aider ou conseiller les Anciens qui ont un différend sérieux avec le courtier chargé de la gestion des dossiers dans le cadre des deux polices d'assurance-groupe souscrites par l'AIACE en faveur des anciens fonctionnaires et de leur conjoint : d'une part, l'assurance accident qui couvre les frais médicaux et une éventuelle invalidité permanente partielle résultant d'un accident (IPP) et, d'autre part, l'assurance maladie complémentaire «gros risques», couvrant les frais d'hospitalisation.

### Membres du groupe

**Anthony CASTON, président :**  
Rozenlaan, 3 - B-3080 TERVUEREN - Belgique  
E-mail : anthony.caston@skynet.be

**Gerhard van den BERGE :**  
Titan, 39 - NL-2221 PR. KATWIJK - Pays-Bas  
E-mail: bergevdg@tiscali.nl

**Regina THILL :**  
29, rue E. Ketten - L-1856 LUXEMBOURG  
E-mail : thillreg@pt.lu

# Healthy Ageing - a Challenge for Europe

**A**dvertising, savvy plastic surgeons and the cosmetics industry all suggest that the inevitable process of ageing can be decelerated, halted or even reversed. A wide range of therapies, drugs and beauty products are on the market: the anti-ageing movement is popular and profitable. The anti-ageing industry depends on creating illusions of eternal youth in collusion with advertising and the media. We all know, however, that growing old, and even sickness, are unavoidable, so it may help to face reality and think in terms of healthy ageing rather than anti-ageing.

In 2003 the Swedish National Institute of Public Health launched a Healthy Ageing project, which was taken forward in cooperation with twelve partners including the World Health Organization (WHO), the European Older People's Platform (AGE), the EuroHealthNet, government ministries, universities and public health institutes from most EU member states. The European Commission supported the project under the EU Public Health Programme for 2003-2008.

The Project Group recently published a detailed 200-page report under the title *"Healthy Ageing - a Challenge for Europe"*. The project's aim was to promote healthy ageing among people aged 50 and over. Another goal was to share knowledge and experience among the EU member states, acceding countries and EFTA-EEA countries. The project defines healthy ageing as "the process of optimising opportunities for physical, social and mental health to enable older people to take an active part in society without discrimination and to enjoy an independent and good quality of life."

The study found that "the need for healthy ageing is a challenge to all European countries. By 2025 about one-third of Europe's population will be aged 60 years and over, and there will be a particularly rapid increase in the number of people aged 80 years and older. This will have an enormous impact on European societies. Health promotion for the ageing population is an urgent and essential task for tackling this, and many countries have already started work in this field."

The project partners agreed to focus on ten priority areas:

## Retirement and pre-retirement

Employers and employees alike need to take responsibility for the health of the older members of the workforce so that they can stay in work longer. Keep a balance between personal resources and work demands and do not tolerate age discrimination. Prevent illness, promote healthy lifestyles and a supportive and stress-free transition from work to retirement.

## Social capital

A high level of social capital enhances a person's sense of belonging and well-being. Encourage the participation of older people in the community. Increase educational and social activity group interventions and provide opportunities for voluntary work. Low social capital correlates with mortality.

## Mental health

Ageing is a gradual process and there is much we can do to promote good mental health and well-being in later life. Raise awareness of mental health issues relevant to older people, such as depression and dementia. Increase supply of psychotherapeutic and psychosocial interventions.

## Environment

Air pollution is responsible for many environmentally-related diseases and its effects are especially adverse on people already in poor health. Improve access to safe indoor and outdoor environments. Consider the impact of climate change, excessive heat/cold and storms.

## Nutrition

Promote healthy food and eating habits with an emphasis on low intake of saturated fats and high consumption of fibre-rich food, green vegetables and

fruits. Obesity and overweight are associated with unhealthy dietary habits and lack of physical activity.

## Physical activity

Increase the level of physical activity in order to reach the international recommendations of 30 minutes or more of, at least, moderate-intensity physical activity on most, preferably all days of the week.

## Injury prevention

The three leading causes of injury-related death in older people in Europe are self-inflicted injuries, falls and road traffic injuries. Exercising balance and strengthening muscles reduce falls in older people. Initiate safety promotion and injury prevention, including programmes against violence and suicide, and promote safe housing.

## Substance use/misuse

Promote smoking cessation and the reduction of harmful alcohol consumption.

## Medication & associated problems

Older people are the largest per capita users of medication. The risk of adverse reactions increases with the number of drugs taken. Problems can be avoided by the systematic use of quality indicators for drug use and better co-ordination among care providers.

## Preventive health services

Make preventive health services such as vaccinations accessible to older people, paying special attention to those who are frail. Consider preventive home visits under certain conditions.

***Cost-benefit analyses of programmes relevant to older people indicate that such programmes lead to improved quality of life and decreased health care consumption. The potential health gains of prevention programmes are greater in the older population than among young people.***

Egon C. Heinrich

## PRETS HYPOTHECAIRES

TAUX(*)	MONTANT	DUREE	MENSUALITE
4.40 %	100.000 euro	10 ans	1027.15
4.55 %	200.000 euro	15 ans	1525.08
4.65 %	200.000 euro	20 ans	1270.49
4.55 %	300.000 euro	15 ans	2287.63
4.65 %	300.000 euro	20 ans	1905.73
4.55 %	400.000 euro	15 ans	3050.17
4.65 %	400.000 euro	20 ans	2540.97
4.65 %	600.000 euro	20 ans	3811.46
4.80 %	600.000 euro	25 ans	3400.72
4.80 %	400.000 euro	25 ans	2267.15
4.80 %	500.000 euro	25 ans	2833.93
4.89 %	500.000 euro	30 ans	2619.70
4.89 %	600.000 euro	30 ans	3143.64
5.15 %	500.000 euro	40 ans	2420.26
5.15 %	600.000 euro	40 ans	2904.32

- (\*) taux effectif annuel au-23/04/2008 pour des quotités jusqu'à 80%, pour 99% + 0.05%
- (\*) taux le plus bas et « sous conditions »
- (\*) sous condition de l'acceptation du dossier par la Banque
- possibilité d'une partie en mandat « sans augmentation du taux ! » dans certains dossiers

***Finaco vous propose son taux exceptionnel pour  
Regroupement des prêts à consommation :***

***7.90% en max 60 mois  
8.40% en max 120 mois***

Tél. : 02.286.90.00 ou Fax : 02.286.90.09

E-Mail : [evanhove@finaco.be](mailto:evanhove@finaco.be), [ntermini@finaco.be](mailto:ntermini@finaco.be) ou [lidia.pardoarias@dlbank.be](mailto:lidia.pardoarias@dlbank.be)

Internet : [www finaco.be](http://www.finaco.be)

Financia nv/sa Rue Archimède, n° 11 (rond point Schuman) 1000 BRUXELLES

## Belgique

### Dernières nouvelles

Le désormais traditionnel dîner festif de Noël a réuni 220 participants dans les beaux espaces conviviaux du Berlaymont. A la fin d'un excellent repas, les couples ont pu virevolter et se trémousser au son de la musique du disc-jockey maison. Pour déjouer le froid de l'hiver, c'est en Egypte que le dynamique groupe «Culture et loisirs» a choisi d'entraîner, au mois de février, 46 membres dans le soleil et la chaleur sur les rives du Nil à Louxor, au Club Med. Pendant que les uns se prélassaient au soleil au bord de la piscine, d'autres, épris de culture, ont mis à profit leur séjour pour découvrir les splendeurs de la civilisation égyptienne.

L'Assemblée générale annuelle a rassemblé plus de 200 participants le 14 mars. Elle a approuvé à l'unanimité le beau bilan présenté après trois années de mandat par le président sortant *Daniel Guggenbühl*. En ef-

fet, rien qu'en 2007, 460 personnes différentes ont participé aux activités «Culture et loisirs», 100 anciens en difficulté ont été contactés ou accompagnés par un membre du groupe «affaires sociales», 4 numéros d'un Ecrin sans cesse amélioré ont été publiés, le site web a été perfectionné, une permanence matin et après midi a été assurée tous les jours de la semaine ...

Les élections du 14 mars ont renouvelé partiellement les 14 membres du Conseil d'Administration. Le 14 avril, le nouveau CA a élu le nouveau président de la Section, *André Vanhaeverbeke*, ancien de



la DG Relex à la Commission, disposant d'une longue expérience de chef de délégation en Afrique et en Europe de l'Est. D'autre part, deux vice-présidents, *Thérèse Detiffe* et *Philippe Loir*, ont été désignés et *Ludwig Schubert* a été nommé, avec le nouveau président, représentant de la Section au Conseil d'Administration International.

**Philippe Loir**

## Deutschland

### Jahrestagung 2008

Die Jahrestagung der deutschen Sektion wird vom 21. bis 25. September in Regensburg stattfinden, einer der ältesten Städte Deutschlands, deren historische Altstadt im Sommer 2006 offiziell in das Weltkulturerbe der UNESCO aufgenommen wurde. Seit 1245 ist Regensburg Freie Reichsstadt. Von 1663 bis 1806 tagte hier der Immerwährende Reichstag: „Am grünen Tisch“ traf man hier Entscheidungen oder schob sie auch einmal „auf die lange Bank“ - Redewendungen, die ihren Ursprung in den Gepflogenheiten des Reichstags haben sollen und die uns auch im europäischen Alltag nicht fremd sind.

Regensburg ist von jeher ein Ort der Begegnung und des (meist) friedlichen Zusammenlebens, vor

allem auch der verschiedenen Religionen. Wer durch die Altstadt spaziert, glaubt sich in eine längst vergangene Zeit zurückversetzt. Die mittelalterliche Stadtstruktur mit ihren engen Gassen, den Patrizierburgen, den Kirchen und Klöstern, den Wohnhäusern und öffentlichen Gebäuden hat den Weltkrieg überlebt und ist hier wie in kaum einer anderen Stadt Deutschlands erhalten; sie bildete als Gesamt-Ensemble die Grundlage für die erfolgreiche Weltkulturerbe-Bewerbung.

Aus der Fülle der touristischen und kulturellen Angebote haben wir ein, so glauben wir, attraktives



Programm zusammengestellt, das für viele unserer Mitglieder Anreiz sein sollte, an der Jahrestagung teilzunehmen. Für die Unterbringung haben wir eine Reihe von Hotels mitten in der Altstadt reserviert; Tagungsort wird einer der historischen Säle der Stadt sein. Im Mittelpunkt der Tagung wird die formell vorgesehene Mitglieder- oder Jahresversammlung stehen,

die heuer vor allem die Aufgabe haben wird, einen neuen Vorstand für unsere Sektion zu wählen. Es wird ausreichend Gelegenheit sein, Gespräche mit einer Vertreterin unserer Krankenkasse zu führen und dabei die neuen Regeln und Verfahren für die Erstattung unserer Ausgaben für Gesundheit und Pflege näher zu hinterfragen. Bei einem Empfang im Reichssaal des Alten Rathauses wird uns der Oberbürgermeister von Regensburg seine Stadt vorstellen, die wir bei mehreren Führungen und

Rundgängen selbst erleben und kennen lernen können. Wie der Dom und die Steinerne Brücke gehören auch die Regensburger Domspatzen, einer ältesten Knabenchor der Welt zu dieser Stadt - wir werden ihre Kunst in einem Konzert erleben.

Es gibt genug Gelegenheiten zu geselligem Beisammensein und zu gemeinsamen Mahlzeiten. Schliesslich werden wir bei einem Bus- und Dampferausflug nach Kehlheim und zum Donaudurch-

bruch in Weltenburg mit seinem berühmten Benediktinerkloster auch die Umgebung Regensburgs ein wenig kennen lernen.

Das vorläufige Programm wurde gerade versandt - auch auf diesem Wege ergeht an alle Mitglieder unserer Vereinigung im In- und Ausland eine herzliche Einladung, an diesem Wiedersehen in einer der ältesten Städte Deutschlands teilzunehmen.

**Gisa Elfert**

## France

### L'Assemblée générale de la section

Notre Assemblée générale annuelle s'est tenue le 19 mars 2008 à Paris, sous la présidence de *Gérald Coget*, avec 120 participants. Après un exposé de *Babette Nieder*, secrétaire générale de la Maison de l'Europe, sur les questions d'actualité européenne, plusieurs orateurs se sont succédé.

*Yves Gazzo*, chef du Bureau de Représentation de la CE en France, soulignant le rôle moteur joué par la France dans l'obtention d'un accord des 27 sur le Traité de Lisbonne, en a décrit les principales caractéristiques et innovations. *Patrick Vandenrydt*, chef

de secteur au PMO4 (pensions) a expliqué certains aspects de notre régime de pensions, notamment la protection du nominal. *Ludovic Promelle*, chef de l'unité «Assurance-maladie et accidents», a présenté les nouvelles dispositions de l'assurance-maladie. Un document consolidé, allant des articles du Traité jusqu'aux codes des prestations, sera accessible sur IntraComm et en copie papier à tous les affiliés. Ces exposés, dans des domaines qui nous concernent tous, ont été très appréciés de nos adhérents. Ils ont donné lieu à diverses questions et échanges de vues.

L'après-midi a été consacré aux questions associatives, rapport du



président et reddition des comptes par *Henri Panissié*. Le président international, *Ludwig Schubert*, a fait des interventions très remarquées sur le régime de pensions et sur l'accord AIACE/Commission signé le 29 février dernier.

**Gérald Coget**

## Italia

### Un'attività esuberante e proficua

Non credo che si possano trovare aggettivi più adatti per definire l'attività della Sezione Italia dell'AIACE nell'ultimo periodo, e ciò vale, come vedremo in appresso, tanto per la Sede di Roma (grazie, amici Cidone e Assogna) che per la Delegazione d'Ispra (grazie, Presidente Fenici, amici Molina, Delziano, Colombo, Battaglia, Veneroni, ecc.). Difficile riassumere in due paginette tutto quel che si è fatto dopo

il pranzo conviviale natalizio del 12 dicembre 2007 ad Ispra e del 18 dicembre 2007 a Roma, ma val la pena di provare ...

### E cominciamo dalla Sede di Roma (è la Capitale) :

◆ Si potrà leggere a parte una sintetica esposizione di Vittorio Bidone e Roberto Colombo per quanto fatto in materia di Politica sociale dalla Sezione Italia, tanto ad Ispra che presso la Sede di Roma.

◆ Negli ultimi due anni è ripresa con intensità ed entusiasmo (anche sull'esempio della Delegazione d'Ispra) l'Attività turistico-culturale. Ricordiamo le manifestazioni più recenti, che hanno riscosso un buon successo (una ventina di partecipanti, in media, è già molto per la sede di Roma!) :

- visita alla Mostra di Paul Gauguin al Vittoriano di Roma (16/01/2008)
- gita a Montecassino e visita dell'Abbazia cistercense (17/02/2008)
- visita della Tenuta presidenziale di

Castelporziano (10/04/2008).

Il prossimo evento sarà la visita al Roseto di Roma sull'Aventino (6/5/08). Come si può vedere, tante occasioni per ritrovarsi e passare qualche ora serena assieme, ammirando le meraviglie di Roma e dei suoi dintorni.

◆ Da quei buoni "burocrati" che siamo stati, non poteva mancare qualche impegno "istituzionale":

- riunione del Comitato Nazionale ad Ispra (17/03/2008);
- Assemblea Generale dell'AIACE - Sezione Italia a Frascati (18/04/2008), con annessa visita ai Laboratori dell'Associazione EURATOM- ENEA sulla Fusione.

**Eccoci ora alla Delegazione d'Ispra (non dimentichiamoci che riunisce oltre 2/3 dei soci della Sezione Italia) :**

◆ Per quanto riguarda l'attività di Politica sociale, il contenuto del testo allegato vale evidentemente anche per la Delegazione, tenendo presente che per i Soci facenti capo ad essa le riunioni con i responsabili della Cassa Malattia hanno un ritmo molto regolare e frequente.

◆ Come da tempo immemore, l'At-



tività turistico-culturale si è sviluppata con ritmo frenetico: eccone le tappe principali più recenti :

- visita alla Mostra America a Brescia (23/02/2008);
- viaggio a Malta e Gozo (dal 1° al 6 marzo 2008);
- viaggio in Uzbekistan, con tappe a Samarcanda, Bukhara, Tashent, Khiva (dal 1° all'8 aprile);
- viaggio a Frascati, Castelli Romani e Toscana insolita, in occasione dell'Assemblea Generale dell'AIACE- Sezione Italia (dal 17 al 21/04/08);
- visita alla Reggia di Venaria Reale vicino a Torino (.../06/2008);
- Tour della Sardegna (dal 6 al 13 giugno 2008);
- gita a Bobbio per visitare l'Ab-

bazia di San Colombano del 612 (25/06/2008);

- soggiorno balneare e termale a Torre Canne in Puglia (dal 31 agosto al 14 settembre 2008);
- soggiorno balneare e termale a Sciacamare in Sicilia (dal 10 al 14 ottobre 2008).

◆ Dopo aver ricordato l'Assemblea Generale della Delegazione d'Ispra tenuta il 13 marzo 2008, occorre far menzione dell'attività del Gruppo Conferenze, in collaborazione col "Club Donne d'Europa" e col "Comitato Culturale del CCR":

- sono continuate le Conferenze culturali tenute dal prof. Silvio Ratto, su Autori letterari antichi e moderni ;
- stessa continuità per le Conferenze scientifiche (terzo martedì del mese).

Conferenzieri e temi sono interamente liberi e tutti sono invitati a fare proposte, seguendo in ciò l'invito fatto qualche anno fa dal Vice-Presidente Filippo Maria Pandolfi ad un'Assemblea Generale dell'AIACE: "Avanti insieme, ancora con entusiasmo !".

**Marco Piccarolo**

## Portugal

**Maurice Béjart : un artiste européen**

Maurice Béjart (1927-2007) a représenté un tournant dans l'art du 20ème siècle, ouvrant la danse à différents modes d'ex-



pression. Pour nos générations, sa disparition nous rappelle des souvenirs de tout ce qui a marqué notre vie culturelle, quel que soit le lieu de notre origine européenne.

Quel bonheur d'arriver à Bruxelles en 1986 et de voir enfin le fameux Théâtre de la Monnaie, là où en 1960 il avait créé le Ballet du XX<sup>e</sup> siècle. Et comment oublier sa chorégraphie du Sacre du Printemps, du Boléro, de l'Oiseau de feu et tant d'autres...

**Son séjour au Portugal**

Au Portugal des années 60, l'information sur «l'Europe» était toujours en retard. Ce qui n'est pas très connu, c'est qu'en 1968, Maurice Béjart a été expulsé du pays après avoir

joué Roméo et Juliette à Lisbonne. La salle du Coliseu dos Recreios était pleine. C'était le 6 juin 1968 et Robert Kennedy venait d'être assassiné aux États-Unis. À la fin du spectacle, Béjart a fait une déclaration contre la violence et la dictature, demandant une minute de silence.

Le lendemain, la police politique s'est rendue à l'hôtel où logeait la compagnie de Béjart et a mis les danseurs dans un bus en direction de la frontière espagnole.

Béjart n'est revenu au Portugal qu'en 1974, après la révolution. Il a alors répété Roméo et Juliette au même théâtre. En 1998, il a été décoré par le Président de la République et il est revenu au Portugal en 2004. A propos de son expérience de 1968, il a déclaré: "J'ai dit ce que j'avais à dire ... Le monde a tant de problèmes que ma petite histoire n'est pas si importante".

**Revoir Béjart**

Pour celles et ceux qui voudraient encore voir ses spectacles, en voici quelques-uns :

- ◆ Le Tour du Monde en 80 minutes (sa dernière création) au Zénith de Dijon le 5 octobre 2008
- ◆ Théâtre de Beaulieu, Lausanne: Images d'Asie (5-7 juin).

**Eva Bacelar**

## Sweden

### Last news

Soon a year has passed since we established AIACE - Section Sweden. Quite a few former officials have returned from their years in EU-service and since we had our founding meeting on 9 May 2007 we have now grown to 55 members from all over the country.

We are a small board of 5 persons whose main task so far has been to organise members' meetings, in September and November 2007 and March 2008, normally on the joint premises of the EC Representation/ EP Office in Stockholm, where we are also hoping to have an office when they have moved to a new location with more space.

Members' meetings are scheduled for Fridays so that those travelling from far can stay the weekend and enjoy Stockholm. For the latest meeting we had invited the Portuguese and Slovenian Ambassadors in Stockholm to speak about their EU-Presidencies and the new Treaty – a topic which

was appreciated both by members and the Ambassadors. We also had a cultural part of the meeting with a guided tour on Toulouse-Lautrec in the National Museum. The annual meeting 2008 will take place in Gothenburg at the end of May with participation of the Swedish Minister for European Affairs, Cecilia Malmström.

Section Sweden will cooperate with the EC Representation and EP Office in various ways, including contributing with our experience and expertise in promoting information and knowledge about the EU. We also look forward to cooperating with fellow sections within AIACE, as when we had the pleasure of hearing the President of Section Denmark, Sven Mogensen, speaking at our members' meeting in November.



The Board consists of Anja Ek, President, Marianne Hildebrand, Vice-President and Secretary, Bo Forvass, Treasurer, Kenneth Larsson and Gudrun Waldenström.

You are all welcome to get in touch with us through:

[aiace-se@ec.europa.eu](mailto:aiace-se@ec.europa.eu)  
and our home page  
[www.aiace.se](http://www.aiace.se)

**Marianne Hildebrand**

## United Kingdom

### Branch's life

In the past year our Committee has been building on the Branch's traditional approach and activities and the need to widen these to take account of the increase in membership, particularly outside London, and the use of the Internet. In particular, we have three new initiatives.

- ◆ We are setting up new Regional Groups in Sussex, Oxfordshire and the North of England, to supplement those in Scotland, Kent, Wessex and the West Country. We will shortly be contacting London members to gauge interest in setting up a London network.
- ◆ We are also encouraging all members with access to a PC to register on the Branch website

<http://www.aiace-uk.eu> where we will be posting all documents of interest. There is also a lively 'Members' Area', where, inter alia, pensions and medical issues are debated. *NB. The above in no way adversely affects members without PCs. We will continue to send full information by post.*

- ◆ We are testing out a new biannual Branch newsletter, Connect, to be edited by Robert Elphick, the former BBC journalist. In addition to including Committee and Regional news, we are inviting members to submit short articles for publication.

*Martin Vasey, with help from Tony Caston, Michael Hocken and Pamela Mayorcas, has produced an updated Vade Mecum*

on the new JSIS scheme. This is now being distributed to all our members as well as being published on the Branch website.



Quentin Peel

We are grateful to them all.

Our AGM was held on 23 April and the speaker was Quentin Peel, the International Affairs Editor of the Financial Times, whose address was entitled "Growing like Topsy: the EU at 27", covering the impact of the recent accessions on the EU.

Please read the note from the UK Branch enclosed with this edition of VOX.

**Anthony Simpson**

## Altiero Spinelli : do we need an identity or not ?

A few days ago I had the opportunity to attend a seminar on Altiero Spinelli. Altiero is named as one of the fathers of the EU together with other great personalities. He was born 100 years ago, served as commissioner during 1970-76 and then held the MEP position for two mandates. The way he influenced and shaped the development of the EU and of its institutions is just impressive!

Well I thought, the Jean Monnet room will be packed. Among the speakers I read the names of our Commission vice President Franco Frattini, that of his former colleague Etienne Davignon, just to list two of them. To my surprise I could count not more than 50-70 people.

You missed something. It was one of the most interesting meetings I attended and it was great to get the feeling of how things went from those that were there.

When I left the meeting I was asking myself : why so few people showed up ? Do they care about our history ? Do they need to know where we come from and where we are heading to? Do they need to know better who they are and why they do what they do ?

I concluded that the low attendance might have been the result of a restricted invitation campaign and I decided to run a test. I asked some 15 colleagues from several countries if they knew who Altiero Spinelli was. Eight replied that they had already heard the name, six said they never heard about him and only one could briefly describe who Altiero was and what he did for the EU. This person is currently attending a master on the EU. This shows that my worries were not exaggerated. We are all so busy in our daily activities that we never find the time to look back.

So allow me to share a small idea with you : every now and then sit down and take a look back at what people like Altiero Spinelli have done and also at what your former colleagues have done. You will better understand the design that we are part of, you will better serve this institution and the EU and, last but not least, you will avoid re-doing past mistakes.

**Angelo Salsi**  
DG ENV

J'ai lu avec intérêt l'article d'Angelo Salsi concernant Spinelli. et je l'en félicite. Ayant travaillé à la Commission de 1962 à 1998, j'ai eu l'occasion d'approcher pas mal de personnalités de près ou de loin et Altiero Spinelli est certainement une de celles qui m'a le plus impressionné. Comme lui, je regrette que nos jeunes collègues ne prennent pas le temps de regarder en arrière. Savoir tirer les leçons du passé est certainement ce qui manque le plus à nos responsables qui s'acharnent à réinventer la roue et remettent tout en cause à chaque changement de Commission. Quand on a la chance d'avoir eu des Spaak, Simonet, Spinelli ou Davignon, il est regrettable qu'il ne soit pas tenu compte de leur héritage ... ne serait-ce, comme le dit A. Salsi, que pour éviter de retomber dans certaines erreurs (nobody is perfect !)

**Michel Paillon**

## La politique agricole commune

Comme toujours, j'ai lu avec intérêt le n° 79 de VOX. J'estime que l'auteur de l'article „How much the CAP costs“ aurait dû le formuler d'une manière plus transparente.

Au lieu de dire que l'Union européenne dépense moins de 1% du produit brut pour les 5,5% de la population employés en agriculture, il aurait dû dire que l'Union européenne dépense près de la moitié de son budget pour lesdits 5,5% de la population. De plus, que le poids de la PAC en termes du budget général de l'Union européenne diminue est dû largement au fait qu'on a introduit, comme le dit l'auteur, d'autres politiques communautaires. Alors, pourquoi ne pas dire que, cela nonobstant, le coût de la PAC en ECU/Euro n'a pas baissé au cours des années. Sans mentionner les distorsions que la PAC (ainsi que la politique de subventions des Etats Unis) a causées, souvent au détriment des pays en voie de développement, dans le commerce international.

Je ne mets pas en discussion le fait que cette politique se justifiait, surtout au début, par des raisons d'équilibre interne.

**Marino Riva**

**CENTRE ESTHÉTIQUE EUROPÉEN**  
& INSTITUT DES JAMBES

**Endermologie®**  
*la référence anti-cellulite, peau d'orange & jambes lourdes*

**Thermodermie "Debussy"™**  
*faire fondre les amas localisés*

**Épilation Permanente**  
*à la lumière pulsée*

**Maquillage Permanent**

**Modelage d'Ongles**

**Soins corps & visage**

**SOOTHYS PARIS** **GUINOT INSTITUT - PARIS**

**www.centresthetiqueeuropeen.be**

Bld Saint-Michel 3  
Square Montgomery  
1150 Bxl

Tél: 02 736 62 83  
GSM: 0475 77 12 39

Ouvert: du lundi au vendredi: 10h à 20h  
le samedi: 9h à 16h  
Parking remboursé durant les soins

## La protection des animaux

Né au cœur de la Yougoslavie en 1933, *Georges Pechovitch* était loin de penser qu'un jour, il intégrerait les Institutions européennes. Après des études en psychologie à l'Université de Belgrade, il décide, en 1958, de fuir le régime de Tito et passe à l'ouest. Il se réfugie en Belgique chez un ami qui l'hébergera quelque temps. Il entame alors des études en sciences politiques à l'ULB. Le hasard fera ensuite bien



les choses car, en 1960, l'ami en question, placé lors d'un dîner à côté d'Emile Noël, interviendra en faveur de son protégé qui parle couramment 6 langues. Une dérogation de la Commission sera nécessaire pour pouvoir recruter Georges, ayant le statut de réfugié politique, qui commence sa carrière à l'Office statistique à Bruxelles. Il passera ensuite au service du porte-parole, puis à la DG III pour terminer sa carrière à la DG XI où il aura en charge la question de la protection des animaux de laboratoire. Georges Pechovitch a toujours été un ami des animaux. Lorsqu'il prend sa retraite en 1998, il aura ainsi le loisir de s'y adonner totalement mais, surtout, d'agir sur le terrain. C'est ainsi qu'il œuvre depuis plusieurs années pour la protection des espèces animales en s'occupant, plus particulièrement, de la revalidation des oiseaux sauvages. Il existe plusieurs centres en Belgique dont le principal est situé à La Hulpe. Un hobby passionnant pour cet éternel amoureux de la nature.

## La liberté par l'écriture

*Arvedo Dalla Vedova* a 20 ans lorsqu'il arrive en Belgique, en 1958, à la recherche d'un travail. Il a quitté sa Vénétie natale où il était ouvrier. Profondément marqué par la lecture de Karl Marx, il rêve d'un monde idéal et solidaire.

Au début des années 60, il entre au secrétariat général du Conseil des Ministres où il travaille au „magasin“, s'occupant de la gestion des fournitures de bureau.

Mais Arvedo est un être entier, aux conceptions philosophiques bien ancrées dont il n'a pas peur de faire état. C'est un „pur“, prêt à voler au secours de la veuve et de l'orphelin et il ne sera pas toujours compris par ses collègues.

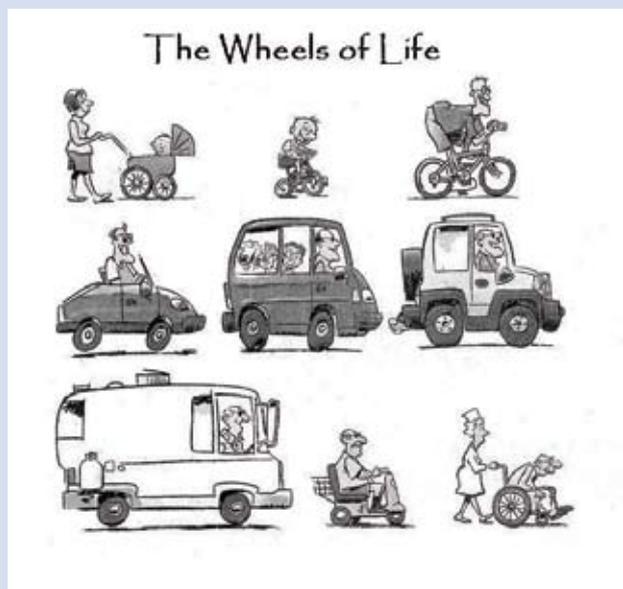
Une fois en pension, Arvedo pourra enfin laisser libre cours à son imagination et exprimer librement la révolte permanente qui l'habite. Il se lancera de manière frénétique dans l'écriture de romans, contes philosophiques, poèmes - tant en italien qu'en français -, magnifiquement illustrés de dessins à l'aquarelle ou au pastel.

Ses personnages sont des rois, des fées, des animaux géants, des forts, des faibles car Arvedo, dans ses allégories, nous décrit le théâtre de la vie en portant un regard acéré sur le monde qui l'entoure et ses injustices.

En 1989, il a publié un roman „Gli Espulsi“ qu'il est encore possible d'obtenir aujourd'hui.



## Un brin d'humour ...



## Que sont-ils devenus ?

Cette rubrique a pour but de mettre en lumière certain(e)s collègues pensionné(e)s qui ont mis à profit leur retraite pour exercer une activité ... «extraordinaire». Si vous voulez faire connaître votre passion, vos dons cachés, un hobby hors du commun, une activité bénévole ... ou si vous connaissez un(e) ex-collègue que vous voudriez sortir de l'ombre, écrivez au secrétariat de rédaction de la Newsletter (voir p. 3).

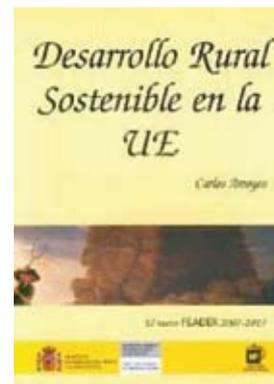
## Desarrollo rural sostenible

Tout au long des 310 pages de son ouvrage, *Carlos Arroyos*, ancien fonctionnaire à la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission, analyse en profondeur la naissance et la mise en œuvre d'une politique de développement rural dans laquelle se rencontrent les deux grandes politiques communautaires - agricole et environnement -, une synthèse dont l'Union Européenne a été à l'avant-garde mondiale. L'auteur examine les différentes phases par lesquelles les mesures socio-structurelles agricoles sont passées dans l'Europe communautaire depuis que la Conférence de Stresa prit la décision en 1958 d'intégrer dans la Politique Agricole Commune une dimension importante en matière de structures agraires et jusqu'à l'instauration du fonds FEADER destiné à financer les Programmes de Développement Rural Sostenible pendant la période de 2007 à 2013.

A ce moment où le Protocole de Kyoto et la Conférence de Bali ont confirmé le besoin urgent d'allier les notions de soutenabilité et de préservation de l'environnement à toutes les activités économiques de l'Humanité, un rappel de cette même alliance entre les activités agricoles et ces notions est particulièrement nécessaire. Carlos Arroyos le fait dans son livre qui contient, outre ses vues personnelles sur ces thèmes parfois déroutants et contradictoires, une description détaillée de tous les instruments communautaires, une très vaste bibliographie et des références exhaustives de documentation.

Le Ministère espagnol de l'Agriculture et de la Pêche, dans le prologue du livre, félicite cet ancien collègue pour son excellente

contribution à la connaissance d'une politique communautaire essentielle.



**«Desarrollo rural sostenible en la UE - El nuevo FEADER 2007-2013» («Développement rural soutenable dans l'UE - Le nouveau FEADER 2007-2013») par Carlos Arroyos. Editeur Mundi Prensa Libros SA. ISBN 84-8476-336-6. 310 pp.**

## In Memoriam

It was with sadness that the Committee and Members of the Irish Section AIACE learned of the death of Dr. Patrick Hillery, Ireland's first European Commissioner, on 12 April 2008 at the age of 84, after a short illness.

### **Dr Patrick Hillery (1923-2008)**

Visitors to Dublin on Wednesday, 16 April, stood and watched as thousands of Irish people lined the streets of Dublin to bid their final farewell to former President Patrick J Hillery. The late President Hillery served two seven-year terms as President of Ireland which he once described as "a wonderful enlightening adventure".

In 1973, President Hillery became Ireland's first European Commissioner and it was dur-

ing Dr Hillery's period as Minister for Foreign Affairs that he negotiated Ireland's entry into the European Economic Community, as it was then known. Dr Hillery was appointed Commissioner for Social Affairs and during his four years, he negotiated the Directive on Equal Pay which will always stand as a monument to him. His other great achievements in Europe included the introduction of improvements for migrant and disabled workers, the establishment of a combat poverty programme and the development of the European Social Fund.

Dr Hillery was born in Miltown-Malbay, Co Clare in 1923. He loved his county dearly and it was there that he practised as a General Practitioner in the



medical profession prior to going in to politics. In 1959 he was appointed Minister for Education. He was a keen golfer with a handicap of 3. At his graveside oration, Taoiseach-elect Mr Brian

Cowen, said "Paddy Hillery was a doctor who became a politician. The Ireland that Paddy Hillery leaves behind is a peaceful, highly educated, confident republic that has taken its place as a strong and respected member of modern Europe. That is his legacy".

Dr Hillery will long be remembered with the greatest of respect.

*Go dtuga Dia suaimhneas siori dá anam uasal.*

**Gerry Mac Polin**

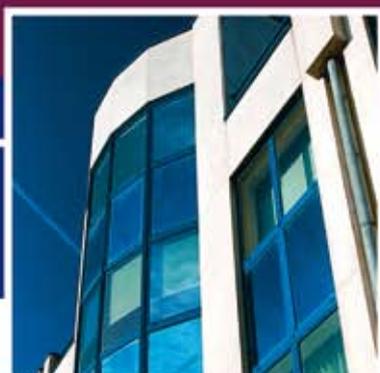
## Nous ont quittés

Dominique AMEYE (04.03.60 – 07.11.07)  
 Lisette AREND (16.06.21 – 17.03.08)  
 André AUCLERT (15.04.24 – 20.12.07)  
 Jean-Marie BADE (17.09.24 – 01.02.08)  
 Giordano BARANZINI (26.08.45 – 06.12.07)  
 Gioacchino BARASSI (19.10.30 – 24.11.07)  
 Pierre BARTHELEMY (12.03.25 – 10.03.08)  
 Lucien BERG (16.11.29 – 22.02.08)  
 Fernand BESSE (14.02.19 – 02.12.07)  
 Emilie BORSU-BORREMANS (15.07.26 – 22.02.08)  
 Bernard BOUGIE (18.05.37 – 02.01.08)  
 Georges BOUVELLE (12.05.21 – 14.01.08)  
 Engele BOUWMEESTER (30.08.22 – 11.03.08)  
 Henri BRASSEUR (09.06.30 – 05.02.08)  
 Jules BRAUCH (11.05.23 – 24.12.07)  
 Dick BRAUCKMANN (06.06.17 – 11.12.07)  
 Ottavio BREZZI (05.12.18 – 07.11.07)  
 Roger BROCCART (02.09.26 – 30.12.07)  
 Lilia CADRINGHER (29.12.33 – 15.11.07)  
 Thomas CAMILIERIS (29.05.19 – 12.11.07)  
 Christian CAMUS (05.03.50 – 21.01.08)  
 Armando CASTELLI (03.04.21 – 25.01.08)  
 Gilbert CASTILLE (12.05.27 – 03.01.08)  
 Giuseppe CERVELLIN (13.07.30 – 26.10.07)  
 Ruth CLEMENS (23.11.40 – 08.11.07)  
 Mario DALLE DONNE (16.10.32 – 19.02.08)  
 Giuliana DA RONCH (22.06.29 – 17.01.08)  
 Evangeline DE BORGGRAEVE-HALL (23.09.34 – 22.01.08)  
 Hélène DE JACQUELOT DU BOIS (08.12.35 – 25.02.08)  
 Marcel DE KEUSTER (02.02.29 – 23.01.08)  
 Jules DEPREZ (05.06.38 – 11.01.08)  
 René DERVEAUX (17.06.22 – 01.03.08)  
 Odette DE RYCKE (03.12.29 – 23.11.07)  
 François DESCHRIJVER (17.05.28 – 26.01.08)  
 Arnold DE STORDEUR (30.11.28 – 17.01.08)  
 Karl-Friedrich FALKENBERG (15.04.21 – 12.03.08)  
 Rita FEDERSPIEL-LEYENDECK (01.07.41 – 12.02.08)  
 Aldo FERRARI (09.12.31 – 28.02.08)  
 Ernst FINDORFF (03.06.23 – 14.02.08)  
 Rosetta FISCHER (25.04.30 – 12.11.07)  
 Lucienne FOCROUL (10.08.39 – 16.01.08)  
 Giampaolo FRAGIUGLIA (13.12.45 – 09.12.07)  
 Lucia FRANCESE (09.03.34 – 22.11.07)  
 Claudio GANDINO (10.09.30 – 26.11.07)  
 Georges GILIARD (01.12.42 – 08.12.07)  
 Marcel GLEIZES (27.05.27 – 18.02.08)  
 Giuseppe GRASSI (07.10.42 – 23.01.08)  
 Dieter GRUPE (29.10.25 – 13.12.07)  
 Lucien HAGEN (22.09.17 – 24.02.08)  
 Richard HARRIS (13.12.34 – 22.02.08)  
 Michel HAUSWIRTH (01.05.21 – 21.03.08)  
 Jean-Claude HEALY (22.10.42 – 21.03.08)  
 Ewald HELDT (20.05.16 – 14.02.08)  
 Jeannine HENDSCHEL (11.12.43 – 15.01.08)  
 Ingeborg HEUFT (09.06.29 – 06.11.07)  
 René HOBART (31.03.21 – 24.11.07)  
 Jean-Marie HOLLMAN (11.10.46 – 24.02.08)  
 Liliane HULET (23.09.30 – 04.12.07)  
 Kim JACOBS (17.12.68 – 26.11.07)  
 Michel JAMET (01.01.33 – 04.01.08)  
 Peter KALBE (20.02.35 – 05.12.07)  
 Kurt KUHNER (21.01.31 – 02.02.08)  
 Laure LEURS (05.12.30 – 22.11.07)  
 Roger LUCAS (27.04.25 – 23.02.08)  
 Madeleine MASSON (10.03.27 – 09.01.08)  
 Heinrich MATTHIES (02.11.17 – 18.03.08)  
 Mario MATTIOLI (05.10.33 – 11.03.08)  
 Walter MEISSNER (18.07.20 – 12.02.08)  
 Norbert MENGES (02.03.30 – 09.02.08)  
 Myriam MIDROLET-BAUMANN (01.07.25 – 28.12.07)  
 Erna MOEBIUS (30.03.23 – 13.11.07)  
 Norbert MODERY (05.06.44 – 21.03.08)  
 Jan MUILWIJK (05.02.16 – 21.01.08)  
 Frederick NEWTH (18.03.23 – 06.02.08)  
 François-Xavier ORTOLI (16.02.25 – 29.11.07)  
 Yvonne PHARISEAU (06.05.25 – 01.03.08)  
 Roger RAPHANEL (07.07.26 – 27.10.07)  
 Piero RAVAIOLI (03.06.38 – 02.12.07)  
 Francis REMOND (09.05.19 – 07.12.07)  
 Emile REUTER (31.10.12 – 16.12.07)  
 Dolores RODRIGUEZ PEREZ (07.04.40 – 07.02.08)  
 Kenneth SARGEANT (19.03.30 – 30.01.08)  
 Maria SBORDONI (10.01.40 – 25.11.07)  
 Francesco SCIAMANNA (15.05.24 – 29.02.08)  
 Rudolf SIMONS-COHEN (11.04.21 – 01.03.08)  
 Hildegard STEINBERGER (07.04.32 – 24.03.08)  
 Italo TELCHINI (26.11.18 – 02.03.08)  
 Giuseppe VALENTINI (04.09.26 – 08.01.08)  
 Prosper VAN BIJSTERVELD (28.08.33 – 23.01.08)  
 Roger VAN CAMPENHOUT (10.07.41 – 19.11.07)  
 Albert VANDEMERGEL (28.06.16 – 10.01.08)  
 Marguerite VANDERHEYDEN (20.07.24 – 29.01.08)  
 Lydia VAN DER VEER (20.07.28 – 13.03.08)  
 Wil VAN DER WEERDEN (10.05.26 – 04.01.08)  
 Arnoldus VAN NIEKERK (15.03.37 – 03.11.07)  
 Joseph VAN PALM (16.05.21 – 15.01.08)  
 Ludovicus VAN ROSSUM (21.04.43 – 10.11.07)  
 Filomena VANSINGLE (15.04.45 – 14.02.08)  
 Henk VREDELING (20.11.24 – 27.10.07)  
 Heinz WEBER (23.09.33 – 29.12.07)  
 Hans WETEKAM (09.12.20 – 11.02.08)  
 Elisabeth WIDEMANN (21.12.21 – 28.02.08)  
 Gerhard WILL (08.12.15 – 29.11.07)  
 Susan WORSEY (13.12.42 – 25.02.08)  
 Giustiniano ZAMBELLI (11.05.15 – 22.02.08)

*Le Président et le Bureau de l'AIACE  
 présentent leurs condoléances aux familles.*

# Profitez des primes à l'énergie !

## Abihome, le châssis de référence.



Châssis • Volets • Portes • PVC • Bois • Aluminium

30  
ans

### Profitez-en!

Déduction fiscale  
Prime à l'énergie  
Prime à la rénovation



Le tout étant cumulable.

Contactez-nous pour un devis **gratuit!**

 **abihome**  
www.abihome.be

ABIHOME Bruxelles • Chaussée de Haecht 1739 • B- 1130 Bruxelles • Tél : 02 242 06 77 • Fax : 02 242 30 51



Nom : ..... Prénom: .....  
Rue : ..... N°:.....  
Code Postal : ..... Localité : .....  
Tél. : ..... Fax : ..... e-mail : .....

Je souhaite recevoir une documentation sur  les châssis  les volets  les portes

Je souhaite la visite d'un délégué pour un devis gratuit sans engagement

À nous renvoyer par fax au 02 242 30 51 ou par e-mail sur info@abihome.be